



PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE CCI MAYENNE
Du Jeudi 03 mars 2022

APPROUVE

Séance du jeudi 3 mars 2022

sous la présidence d'Eric HUNAUT

Présents

Mme Béatrice Bastien représentant M. Antoine Butrot, Commissaire aux Comptes
M. Alain Cuiec, Directeur des Finances Publiques, personnalités

Mme Nathalie Planchais, trésorière-adjointe,
MM. Jérôme Chaplet, secrétaire, Jérôme Deniau, vice-Président, Frédéric Devineau, secrétaire, Eric Hunaut, Président et Jean-Michel Motrioux, trésorier, membres du bureau

Mme Camille Moquet
MM. Emmanuel Adam, Raphaël Alexandre, Claude Daniel, Loïc Granger, Guillaume Gruau, Laurent Lairy, Christophe Le Guet, Christophe Marchand, Norbert Montembault, Nicolas Mousset, Bruno Rigouin, Philippe Royer, Maxime Séché, Vincent Seyeux et Konthirith Tek, membres élus

MM. Raphaël de Silans, Joël Gasdon, Jean Joncour, Mickaël Pinson, Jean-Yves Tréhen et Pierre Zambon, membres associés

Mmes Julie Paillard et Nathalie Paillard
MM. Paul Abine, Pierre Cougoulic représentant Mme Céline Rousseau, Eric Daguet, Patrice Deniau, François-David Douillet, Eric Flambard, Jean-Marc Fournier et Jean-Michel Oltra, accompagné de Patrick Domergue, conseillers techniques

Excusés

M. Xavier Lefort, Préfet de la Mayenne
Mme Salmia Soultani, vice-Présidente Conseil Régional
M. Didier Martin, Préfet de Région
M. Jean-François Reynouard, Président CCIR PDL, personnalités

Mme Cécile Legrand-Theil, vice-Présidente
MM. Erwan Coatanea, vice-Président et Christophe Terrien, secrétaire, membres du bureau

Mmes Anne Cousin, France Gérard, Sylviane Gandon, Hélène Gohier et Virginie Hochart
MM. David Blanchard, Bernard Fort, Eric Fouassier, Bruno Lucas, Nicolas Rousseau et Samuel Tual, membres élus

Mmes Sandrine Bouvet, Aline Fouilleul et Florence Quentin
MM. Jérémie Bacosse, Guillaume Monsallier, Didier Pillon et Denis Roturier membres associés

MM. Eric Grelier, Florian Gros, Bertrand Hugain et Alexis Péan, conseillers techniques

Membres élus en exercice	: 36
Membres élus présents	: 22
Membres élus excusés	: 14
Quorum	: 19

SOMMAIRE

I - VIE INSTITUTIONNELLE	1693
1. <i>Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2022</i>	1693
2. <i>Synthèse des réunions de bureau</i>	1693
3. <i>Règlement intérieur</i>	1693
4. <i>Commissions thématiques</i>	1694
II – PARTENARIAT CCI / EPCI	1698
1. <i>Intervention de Philippe Henry, Président de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier et vice-Président du conseil Régional, Délégué à l'Ecologie</i>	1698
2. <i>Focus sur les partenariats en cours CCI/ EPCI</i>	1703
III – TRANSITION ENERGETIQUE : HYDROGENE ET DECARBONATION DE L'ECONOMIE	1704
1. <i>Intervention de Philippe Jan, Directeur du Développement des Entreprises et des Territoires - CCI Pays-de-la-Loire</i>	1704
2. <i>Focus sur les actions engagées en Mayenne par la CCI</i>	1719
IV - ACTUALITES	1721
1. <i>Opération relance événementielle</i>	1721
2. <i>Quelques dates événements CCI</i>	1722



Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Mesdames, messieurs, bonsoir.

Nous allons dès maintenant débiter notre Assemblée Générale et permettre ainsi de respecter les temps de parole des différents intervenants.

Je souhaite démarrer cette séance avec une pensée toute particulière pour les Ukrainiens qui vivent actuellement l'horreur de la guerre. Je pense aux premières victimes des affrontements, à ces militaires et à ces jeunes appelés qui paient le prix le plus élevé pour le droit de vivre dans un pays libre, indépendant et démocratique. Je pense évidemment aux familles éclatées, meurtries par la guerre et à cette souffrance insupportable qui est imposée aux enfants, à leur innocence et à leur joie de vivre. La guerre est de retour en Europe ; notre indignation, notre effarement ne doivent pas nous aveugler sur la détermination sans limites du régime russe. Nous attendons, comme réplique à cette folie meurtrière du Président russe, de la part de l'Europe et de la Communauté internationale, une réponse à la hauteur de l'agression subie à la démocratie ukrainienne.

Comme représentant de la CCI, mais surtout comme simple citoyen qui a la chance de connaître la paix dans une belle et grande démocratie, il me semblait important, avant de débiter nos échanges, de témoigner au peuple ukrainien notre solidarité et notre respect. Je vous en remercie.

Nous devons continuer à avancer bien évidemment et aujourd'hui, nous allons aborder certains sujets en lien avec ces événements. Nous évoquerons le sujet de l'énergie et établirons un focus sur ce qui se déroule en Ukraine et les conséquences de cette guerre. Nous avons de ce fait modifié le programme de cette séance. Nous vous communiquerons ainsi quelques informations sur nos actions menées cette dernière semaine et sur les éventuels impacts auprès des entreprises ligériennes.

Je laisse auparavant la parole à Laurent Chrétien, Directeur du Laval Virtual Center. Nous souhaitons que chacune de nos Assemblées Générales se déroule dans un lieu différent, et que nous puissions, ainsi, nous rencontrer dans un schéma plus convivial.

Je tiens à remercier Laurent de nous accueillir dans son centre de réalité virtuelle.

Laurent Chrétien, Directeur du Laval Virtual Center

Bonsoir à toutes et à tous. Je suis ravi de vous accueillir ce soir et c'est un plaisir de nous retrouver. Ceci s'inscrit dans le cadre du partenariat que nous avons renouvelé avec la Chambre de Commerce et d'Industrie. J'en profite pour vous remercier vivement de votre confiance, qui nous est particulièrement nécessaire, puisque nous avons vécu deux années de Covid ce qui, pour un acteur de l'événementiel, est douloureux et compliqué, même si nous avons réussi toutefois à survivre pendant cette période.

Laval Virtual se déroulera du mardi 12 avril après-midi au jeudi 14 avril 2022 soir, à l'Espace Mayenne, comme en 2021, dans ce lieu qui est à la hauteur de la qualité de l'événement et qui remplit un office logistique plus pratique pour nos exposants et pour nous-mêmes.

Les moments forts seront : le salon professionnel à l'Espace Mayenne, la partie grand public sera portée cette année par le festival d'Art recto-verso qui sera en point central au Lycée Ambroise Paré, et plus précisément dans sa chapelle, ainsi qu'en plusieurs autres lieux dans la ville de Laval ; ces lieux accueilleront des œuvres d'art. Sur l'événement professionnel, les réservations sont positives, même si avec les conséquences de la guerre en Ukraine, nous avons perdu trois sponsors et exposants russes.

La première soirée aura lieu le mardi et le mercredi soir sera la soirée de la remise des prix avec la cérémonie des « Awards ». Nous comptons sur votre présence et sur l'implication de vos collaborateurs qui seront les bienvenus, entre autres, à nos visites guidées, quels que soient les métiers dans vos entreprises et les secteurs d'activité sur lesquels vous intervenez.



Laval Virtual n'est pas la seule de nos activités. Nous offrons aussi énormément de services aux entreprises du territoire, y compris au niveau national et international ; services qui couvrent le champ de l'inspiration à ces technologies : de la veille, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et des sessions de créativité pour vous aider à créer des projets pertinents d'usage de ces technologies. Des formations continues ont été mises en place pour aider les managers d'entreprise à utiliser ces technologies et à les intégrer dans leurs processus industriels.

Nous avons aussi, depuis la crise sanitaire et la virtualisation de Laval Virtual en 2020, développé tout un pan d'une nouvelle activité qui est celle d'opérer des mondes virtuels, avec le Metal Earth. Nous sommes opérateurs du monde virtuel tant pour organiser des événements (plus de 200 en un an et demi) que pour accueillir des formations dans des environnements virtuels ; l'usage de ces modes virtuels pour des bureaux génère le lien avec les personnes en télétravail, dans leur bureau ou dans les tiers lieux. Ces bureaux virtuels permettent de créer un environnement unique et partagé par l'ensemble des collaborateurs, comme dans la vraie vie.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées ou des besoins sur le sujet. Ces services nous ont finalement permis de sauver Laval Virtual pendant ces deux années, puisque notre chiffre d'affaires, à hauteur de 3 millions d'euros l'année dernière, a connu une augmentation importante sur ces services, dont deux tiers sur la partie servicielle et non sur l'évènementiel, ce qui confirme bien que ces services ont pris beaucoup d'envergure au sein de notre activité.

Je vous souhaite une excellente Assemblée Générale et je vous donne rendez-vous tout à l'heure pour un moment de convivialité.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

J'ajoute que pendant le cocktail, vous pourrez découvrir ou redécouvrir la réalité virtuelle à travers une animation interactive. La CCI est partenaire de cet événement depuis son origine et nous continuons à sponsoriser localement le Laval Virtual Center. Nous y croyons vraiment, car c'est un réel moyen d'attractivité et une aide au développement économique des entreprises sur ce domaine de la réalité virtuelle.

Nous allons maintenant revenir à notre ordre du jour en débutant par le contexte économique et la situation russo-ukrainienne.

Puis suivra la partie institutionnelle avec l'intervention de Philippe Henry qui établira un focus sur le fonctionnement d'un EPCI dont plus spécifiquement celui de Château-Gontier avec, notamment ses relations et ses attentes vis-à-vis de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Philippe Henry déroulera ensuite un volet environnemental en tant que vice-Président régional.

Nous poursuivrons avec l'intervention de Philippe Jan sur la transition énergétique ; ce sujet prend encore plus d'ampleur avec la crise actuelle et la dépendance énergétique.

Nous étudierons aussi les nouvelles filières sur lesquelles la France et l'Europe œuvrent.

Nous achèverons ce déroulé par les différentes actualités.

J'invite dans un premier temps Cyrille Laheurte à intervenir sur le contexte économique.

I – CONTEXTE ECONOMIQUE ET SITUATION RUSSO-UKRAINIENNE

Cyrille Laheurte, Directeur Général

Une séance de présentation de ce contexte économique avait été effectuée par la Banque de France et la Direction départementale des Finances publiques lors de notre précédente Assemblée Générale.

Suite à l'enquête de conjoncture effectuée début 2022, cet exposé nous permettait d'être plutôt confiants, même si nous pouvions constater des écarts types, en termes de confiance, entre des secteurs encore lourdement impactés par la crise sanitaire (restauration, hôtellerie...) et des secteurs qui connaissaient une dynamique un peu plus forte comme l'Industrie, voire le BTP.

Les prévisions sur le premier semestre 2022 étaient plutôt très positives et engageantes, mais non dénuées de l'expression d'un certain nombre de difficultés : problématique des matières premières et augmentation significative du coût de certaines d'entre elles, enjeux autour des marchés de la clientèle, difficultés d'approvisionnement, et enfin, difficultés de recrutement de main d'œuvre. Cette enquête avait été réalisée au mois de janvier 2022, donc avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Nous ne pouvons, à ce jour, mesurer l'impact de cette guerre sur l'économie, même si nous imaginons des conséquences significatives à court et moyen termes.

Nous poursuivons par quelques éléments statistiques afin de comprendre la situation économique entre notre région des Pays-de-la-Loire, l'Ukraine et la Russie. Aujourd'hui, en Pays-de-la-Loire, nous comptons environ 250 millions d'euros d'échanges avec la Russie en exportation, et 1 800 millions d'euros d'importation qui sont notamment poussés et tirés par l'énergie, soit 6,5 % des importations, plus précisément sur les hydrocarbures. Nous identifions un peu moins de 100 entreprises qui commercent régulièrement avec ces deux pays. Il faudrait élargir à la Biélorussie, voire la Géorgie, même si l'impact est plus faible pour ces deux nations.

Concernant l'Ukraine, les volumes d'échanges sont moins importants : à hauteur de 90 millions d'euros l'année dernière en exportation, 180 millions d'euros en importation et quelques quinzaines d'entreprises identifiées sur cette destination.

Nous avons travaillé en collaboration avec Mayenne International pour le recensement de ces entreprises et nous avons étudié la façon de les accompagner au mieux. Nous notons un peu plus d'une quinzaine d'entreprises impactées directement que nous pouvons suivre à travers les formalités internationales réalisées sur les exportations, et trois sur la Biélorussie. Les secteurs concernés sont principalement l'agroalimentaire, le machinisme dans le secteur agricole, les outillages ou la santé.



Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

La CCI de la Mayenne a travaillé cette semaine sur le recensement des entreprises qui connaissent des flux ou des activités avec ces pays. Cyrille Laheurte nous rappelle que la France compte le plus de salariés basés en Ukraine, ce qui engendre un vrai travail pour décider comment nous allons fonctionner avec ces personnes et si nous devons les rapatrier. Nous avons adressé un courrier à toutes les entreprises concernées sur les différents éléments d'information et les moyens mis à leur disposition par le Gouvernement pour les accompagner. Chacun est mobilisé, tant le Medef que la CCI, avec pour seul objectif, d'être proche des entreprises qui sont pour l'heure en impact direct, mais qui connaîtront un impact indirect très prochainement, avec des conséquences sur les sous-traitants ou autres entreprises en lien avec elles, et bien évidemment, sur les flux d'approvisionnement de matière et d'énergie.

Cyrille Laheurte, Directeur Général

Nous continuerons à vous transmettre les coordonnées des services de l'Etat ou des agences qui peuvent vous aider et vous accompagner au sein de la région, telles que Solution & Eco, France Export ou Mayenne International, puisque l'essentiel des entreprises qui commercent aujourd'hui avec ces pays sont membres de Mayenne International. Il est cependant un peu tôt pour mesurer l'impact, y compris sur les actions que nous pouvons imaginer à ce jour. Le conflit risque de s'enliser et il sera nécessaire de trouver des parades pour les entreprises concernées. Tous les pouvoirs publics ont insisté sur un point de vigilance particulier sur les risques des attaques cyber. Des volumes de messages affluent en Europe, en particulier en France, avec quelques exemples très proches de nous.

J'en profite pour vous rappeler que sur le site internet de la CCI Mayenne, vous pouvez mesurer votre maturité en matière de risque cyber via un Flash-diag Cybersécurité ; vous pourrez ensuite bénéficier de préconisations rapides fonction de vos résultats. Le risque est numérique, mais aussi comportemental dans nos organisations et au sein de nos entreprises. Je vous invite à consulter ce lien ainsi que ceux traitant des enjeux des mesures de sanction, des difficultés rencontrées auprès des Commissaires aux Restructurations et à la Prévention des difficultés des entreprises, ou encore des enjeux autour de l'énergie.

N'hésitez pas à nous informer des entreprises de votre réseau en difficulté afin que nous puissions les accompagner, avec l'ensemble des acteurs du développement économique territorial, des collectivités et de l'Etat, qui sont au premier rang de cette mobilisation.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Je laisse la parole à Eric Flambard, Président de Mayenne International.

Eric Flambard, Président de Mayenne International

Nous nous inscrivons complètement dans les propos précédents et nous travaillons étroitement avec les équipes de la CCI pour suivre ces événements. Nous avons retransmis à tous nos membres les dispositifs de l'Etat qui permettent de remonter les informations à nos dirigeants.

Je souhaite ajouter que la date butoir pour les entreprises ayant actuellement des activités en Russie et les 7 banques russes qui vont être débranchées du système Swift est le 12 mars 2022. Jusqu'à présent, les banques suivent les transferts de flux financiers, avec un état des en-cours au cas par cas pour les produits qui ne sont pas sous embargo. Il faut prêter attention aux produits qui peuvent avoir un double usage : par exemple, une entreprise qui fabrique des roues de camion et qui exporte sur la Russie ne pourra, en conséquence, plus le faire, puisque les roues de camion peuvent être utilisées sur des véhicules militaires. Il y a déjà des impacts directs sur des entreprises qui commercent avec la Russie. Pour les entreprises qui souhaitent développer de nouveaux flux, les banques ont tout gelé : plus d'ouverture de crédit documentaire, ni de mise en place de garanties financières.

Lors de notre soirée réseau de lundi prochain, nous échangerons sur ce sujet avec nos entreprises et le 04 avril 2022, aura lieu une conférence sur l'impact de la crise sanitaire au regard des matières premières ; ce sujet prendra tout son sens avec l'actualité.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Les élus et les membres de la CCI ont un rôle d'ambassadeur de toutes ces informations, même si nous ne sommes pas directement concernés en tant qu'entreprises sur des exportations en Ukraine ou en Russie. Vous connaissez peut-être des chefs d'entreprise qui auraient besoin d'un appui ou d'un accompagnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne. Nous devons être à l'écoute et ainsi relayer ce qui peut être établi sur le terrain et apporter des réponses à ces chefs d'entreprise.

Cyrille Laheurte, Directeur Général

La dimension du volet humanitaire coordonné souvent par les collectivités est déjà nécessaire et le restera dans les semaines à venir.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Nous risquons effectivement d'être sollicités en termes de soutien pour accompagner les réfugiés dans les pays européens, voire pour accueillir des familles sur le territoire national ; en général, les entreprises sont présentes dans ces situations.

Ce schéma est anxiogène, mais nous devons rester positifs et continuer à construire l'avenir, dans cette nouvelle période d'incertitude.



I - VIE INSTITUTIONNELLE

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Nous allons donc poursuivre cette séance par l'activité liée à la vie institutionnelle et l'approbation du procès-verbal de la séance précédente.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2022

Je sou mets au vote le procès-verbal de cette séance.

Pour	: 22
Contre	: 0
Abstention	: 0

Je vous remercie de cette unanimité.

2. Synthèse des réunions de bureau

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Vous avez déjà pris connaissance de la **synthèse des réunions de bureau qui se sont déroulées le 10 janvier 2022 et le 7 février 2022.**

Elle vous a été adressée par voie électronique et a été versée dans l'extranet élus.

3. Règlement intérieur

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Il s'agit d'une actualisation du règlement intérieur à la suite de la dernière Assemblée Générale, et plus particulièrement d'une mise à jour de ses annexes.

4. Commissions thématiques

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Quatre commissions ont été lancées lors de la dernière Assemblée Générale. Depuis cette date, des réunions ont été réalisées pour chacune d'entre elles. Pour ceux qui ne sont pas inscrits, il est encore temps de le faire. Je vais demander à chaque représentant des 4 commissions d'établir un focus sur ce qui a déjà eu lieu. Nous allons commencer par la commission Entrepreneuriat.

Soutenir toutes les entreprises de la Mayenne pour un développement durable et rentable

	Pilotage	
	Élus	Collaborateurs
Entrepreneuriat Contribuer à la relance économique des territoires de la Mayenne	Nathalie PLANCHAIS Jean-Michel MOTRIEUX	Maëlle MORVAN
Mutations Accompagner les transformations écologiques, énergétiques, sociétales et numérique des TPE PME des territoires de la Mayenne	Erwan COATANEA Jérôme CHAPLET	Maëlle MORVAN
Emploi compétences Contribuer au développement des compétence des jeunes, des salariés et des dirigeants avec des formations alignées sur les besoins de nos entreprises Mayennaises	Christophe TERRIEN Frédéric DEVINEAU	Bruno NEVEU
Territoire et interactions Adopter une position de fédérateur au service du développement économique de la Mayenne	Jérôme DENIAU Cécile LEGRAND THEIL	Julien ELIE

AGCCI 53 - 03/03/2022 - LVC

25

Nathalie Planchais, trésorière adjointe

La cible de la **commission Entrepreneuriat** comporte les créateurs, les repreneurs et les cédants. Aujourd'hui, nous commençons à travailler sur l'existant. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé à Nicolas Mousset de participer à notre dernière réunion. Il a pu ainsi nous rappeler le travail effectué durant les années précédentes.

Sur le sujet des créateurs et des repreneurs, le parcours de l'existant est assez riche. Ludovic Plessis a créé et nous a transmis le logigramme du parcours avec toutes les offres proposées aux créateurs et aux repreneurs. C'est un document extrêmement intéressant. Nous avons tous conscience que nous avons un réel besoin de mieux communiquer à ce sujet.

L'autre cible concerne les cédants et il y a, là aussi, un réel travail à mener. Si certains d'entre vous sont mobilisés, nous serions heureux que vous puissiez nous apporter des informations complémentaires sur les cédants et les transmissions ; des banques de données existent et sont à disposition des cédants ; cependant, elles ne sont pas assez renseignées et les personnes ne communiquent pas suffisamment.

Je termine avec un événement que vous pouvez d'ores et déjà noter ; il s'agit de la Nuit de la transmission qui se déroulera le 03 mai 2022 à l'Espace Mayenne.

Applaudissements

Jérôme Chaplet, secrétaire

Sur la **commission Mutations**, je vais être très synthétique. Nous avons voulu travailler autour de l'EPO, c'est-à-dire, Efficacité, Proximité et Optimisme. L'idée est de réunir dans un premier temps, le commerce et l'industrie incluant les différentes tailles d'entreprises et de travailler ainsi, avec toutes les compétences de ces secteurs d'activité. Nous avons souvent tendance à séparer les deux entités et nous aimerions les mutualiser. Nous souhaitons établir un état des lieux du territoire durant l'année 2022, puis trouver des axes forts pour les quatre prochaines années, et ainsi générer du travail dans les autres commissions, puisqu'il y aura des thèmes, tels que la formation et le commerce qui seront transverses.

Seize personnes ont participé à la première réunion de la commission. Nous sommes toujours preneurs d'autres participants. L'idée est d'avoir une vision de tout le territoire, c'est-à-dire que nous souhaitons intégrer des collaborateurs et des chefs d'entreprise de l'industrie ou du commerce, de façon à obtenir le plus d'informations possibles afin d'établir un état des lieux très complet.

Deux axes forts sont ressortis de cette première rencontre :

- le manque de communication de la CCI sur le territoire : il y a effectivement une communication forte de la part de la CCI France et de la CCI régionale, mais il faut vraiment muter et travailler plus sur la communication du territoire de la Mayenne, avec toutes ses valeurs et ses réussites,
- un travail est également en cours pour établir un lien entre Laval Economie et le pays de Château-Gontier.

La prochaine réunion est fixée au 15 mars 2022 de 17 h 00 à 18 h 30.

Applaudissements

Jérôme Deniau, vice-Président

La **commission Territoires et Interactions** s'est réunie deux fois depuis le mois de février 2022. Le sujet est assez vague et nous avons, en conséquence, défini lors de ces deux rencontres, nos priorités. L'idée était de faire émerger des idées sur le travail qui pourrait être envisagé sur les cinq années à venir.

Le premier sujet est la poursuite du travail de digitalisation mis en place lors de la précédente mandature.

Le deuxième point est le challenge « progressons ensemble » à destination des unions commerciales que nous souhaitons poursuivre ; pour rappel, nous avons soutenu financièrement, à hauteur de 80 000 euros, l'ensemble des unions commerciales de la Mayenne.

La troisième idée retenue est la création d'un événement départemental en faveur du commerce. Il existe déjà les journées nationales du commerce de proximité. Pourquoi ne pas essayer d'organiser un événement made in Mayenne pour le commerce en Mayenne ?

Un autre sujet est la réflexion sur la mise en œuvre d'un programme de soutien du type « je consomme en Mayenne ».

Nous aimerions aussi réfléchir sur un chèque cadeau qui pourrait être départemental. Nous avons observé pendant la période Covid, que certaines communes du département ont mis en place des chèques cadeaux. L'idée serait de fédérer ces actions sur l'ensemble du territoire de la Mayenne.

Enfin, un sujet qui nous intéresse aujourd'hui et plus particulièrement à Laval, ce sont les travaux d'aménagement du centre-ville ; il est certain que les commerçants lavallois sont attentifs et à l'écoute de cette problématique, mais cela concerne aussi les commerçants des autres villes de la Mayenne qui peuvent être impactés. L'idée est de réfléchir sur ce que nous avons dénommé : « l'office du commerce », qui serait un lieu de réunion des commerçants lavallois, adhérant ou non à l'association Laval Cœur de Commerce et de la Mairie de Laval, afin de débattre sur l'aménagement du centre-ville et ainsi faciliter la communication. Nous avons déjà quelques idées sur cet office du commerce en imaginant par exemple, une conciergerie, ou en permettant l'accès aux consommateurs qui pourraient découvrir ce que sera le nouveau centre-ville de Laval.

Je souhaite pour conclure vous présenter les personnes qui ont intégré la commission : Jean-Yves Tréhen, Emmanuel Adam, Joël Gasdon.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Pour compléter ces propos, notre CCI est bien celle de la Mayenne et ce projet est un projet éphémère pour accompagner les commerçants et les citoyens, lors d'un grand enjeu d'aménagement sur une commune. L'enjeu est majeur et si à Château-Gontier par exemple, il y avait aussi une grande ambition d'aménagement, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne mettrait à disposition des commerçants et des habitants de Château-Gontier ce même outil et de la même façon, pour Mayenne, Evron ou Ernée... Nous souhaitons pouvoir dupliquer ce schéma afin d'enlever l'anxiété générée par les travaux et les aménagements qui sont, néanmoins, importants pour attirer et développer le commerce de centre-ville. Je réaffirme que la CCI de la Mayenne agit pour l'ensemble des mayennais.

Frédéric Devineau, secrétaire

La commission Emploi – Compétences qui vous avait été présentée lors de la dernière Assemblée Générale avec ses ambitions et la volonté de poursuivre les actions engagées sur l'emploi et la formation, s'est réunie à plusieurs reprises déjà. Cette commission reste ouverte à celles et ceux qui souhaitent l'intégrer.

En fait, le travail s'opèrera sur deux commissions :

- Une sur **l'emploi et l'attractivité**, avec l'ambition de se rapprocher des collectivités qui travaillent sur des thématiques d'accueil de nouveaux collaborateurs et de leur famille.
- Une deuxième sur **la formation** en contribuant à la réussite des écoles et du CFA de la CCI qui reçoivent aujourd'hui de nombreuses propositions sur des formations identifiées et construites pour des entreprises du territoire.

Le principe est bien de travailler en commission, avec les collaborateurs de la CCI pour proposer et faire émerger de nouvelles idées.

Les commissions seront à la fois indépendantes et coanimées avec Christophe Terrien pour que vous ayez ainsi, un relais lors des prochaines Assemblées Générales.

Je tenais à saluer l'investissement des collaborateurs de la CCI lors des deux événements forts réalisés ces derniers mois :

- La Nuit de l'orientation qui a rassemblé 500 personnes (familles et jeunes) qui ont pu découvrir les métiers, avec plus d'une centaine de collaborateurs et d'entreprises représentées.
- Les portes ouvertes du CFA et de l'IIA qui se déroulaient le week-end dernier, avec la participation de plusieurs centaines de jeunes qui ont découvert nos formations et se sont préinscrits.

Ceci est très engageant pour l'avenir et en tant qu'élus, nous avons à cœur d'aider les équipes très investies et de favoriser la mise en œuvre de leurs idées.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Lors de la première Assemblée Générale, je m'étais engagé à ce que la CCI puisse travailler tout en ayant des moments de convivialité.

Le lundi 4 avril 2022 à partir de 14 h, vous pourrez découvrir en avant-première le lieu que V and B a investi pour son V and B Fest', festival connu et reconnu ; nous souhaitons que toutes les commissions se réunissent ce même jour au même endroit en début d'après-midi. Elles pourront, au regard de ce séminaire, présenter l'état d'avancement de leurs projets.

L'invitation vous sera diffusée demain matin. Il y aura une visite des lieux, ainsi qu'une présentation de l'événement V and B Fest' qui se déroulera en août prochain. Nous terminerons ces moments d'échanges par un pot de l'amitié.

VIE INSTITUTIONNELLE : Commissions thématiques

Séminaire

lundi 4 avril 2022 après-midi

J-176 !



Domaine de la Maroutière à Château-Gontier

AG CCI 53 03/03/2022 - MC

27

Je laisse maintenant la parole à Philippe Henry qui a pu se libérer pour partager avec nous les actions lancées dans le cadre du partenariat CCI / EPCI, et je l'en remercie vivement.

Il est important en ce début de mandature de bien comprendre ce qu'est un EPCI, son rôle et ses fonctions, en termes de développement économique et des attentes en provenance de la CCI.

HP
FO

II – PARTENARIAT CCI / EPCI

1. Intervention de Philippe Henry, Président de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier et vice-Président du conseil Régional, Délégué à l'Ecologie

Philippe Henry, Président de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier et vice-Président du conseil Régional, Délégué à l'Ecologie

Je tiens à vous remercier de cette invitation et de votre attention sur mon intervention qui devrait être la plus synthétique et la plus humble possible.

Pour le pays de Château-Gontier, l'économie est bien le moteur de notre territoire, puisque sans développement économique, il n'existerait pas de familles installées, pas d'attractivité ou pas de développement, tels que nous les connaissons aujourd'hui. Un élu a la charge de créer un environnement favorable pour que le chef d'entreprise qui veut s'installer ou porter un projet, puisse recevoir un accueil favorable et agréable dans un environnement qui le soit tout autant. Il nous faut une ville structurée et structurante ; le premier développement a été le passage de deux à quatre ponts, c'est-à-dire que les infrastructures routières ont été des éléments déterminants pour pouvoir accueillir des entreprises et sectoriser notre tissu économique.

Le second volet concerne la fibre optique et l'accès à la résilience des réseaux en FTTH, FTTO ou la 4G, afin d'accueillir et de permettre le meilleur développement aux entreprises.

Un point qui me tient à cœur aussi est un environnement favorable en termes de stabilité de la fiscalité locale, puisque nous sommes dans un territoire à 0 fiscalité additionnelle. Il n'y a pas d'autres fiscalités que celles de la CFE, de la CVAE et la taxe foncière. Pas de versement transport, ni taxe d'aménagement, ni même sur les enseignes. Nous avons évité de générer de la fiscalité additionnelle. Notre stabilité fiscale dure depuis 21 ans.

Il faut être dans un terreau favorable, ce qui est le cas dans le pays de Château-Gontier. Dans le cadre du développement économique comme dans tous les territoires, nous avons connu des difficultés avec la disparition des activités textiles dans les années 1990 - 2000, des activités électroniques qui sont parties aussi entre 2000 et 2010 ; nous avons effectivement cherché à développer une collégialité entre les chefs d'entreprise et la collectivité, en organisant une relation régulière traduite par le fait que nous travaillons en confiance. Nous avons voulu générer ainsi de l'efficacité, tant dans les relations avec les élus, les services et l'ensemble des autres éléments porteurs. Beaucoup de rencontres systématisées ont lieu, c'est-à-dire que depuis 21 ans, tous les six mois, nous échangeons avec tous les chefs d'entreprises industrielles sous forme de petits déjeuners et avec toutes les entreprises du bâtiment, en présence des services de l'Etat, de la Direccte et des services de la Banque de France. L'objectif est que l'information circule et que tous les points de blocage qui pourraient poindre à un moment précis dans le territoire (logement, foncier...) puissent être traités de la façon la plus fluide possible et permettre ainsi, un accueil et un développement satisfaisants.



C'est aussi l'accompagnement des entreprises par les sites de reclassement, quand elles doivent faire face à des problèmes et l'accompagnement des salariés, avec le réseau de chefs d'entreprise que nous connaissons, pour retrouver du travail et ainsi rester sur le territoire.

Nous nous engageons également dans l'accompagnement en formation et notamment, près de l'école de production. Mais nous connaissons un manque de professionnels dans certains secteurs, tels que la médecine ou la métallurgie. L'ambition est de dire qu'à la fois les entreprises, la région et la collectivité locale sont en capacité de mettre en place un modèle et de permettre aux jeunes qui vivent dans nos territoires de découvrir un métier et de s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle.

La clef de la réussite est vraiment le travail d'animation, de relationnel et de fluidité entre l'élu et le chef d'entreprise.

Par ailleurs, il est absolument primordial de consolider l'entreprise sur son territoire, qui ne doit pas être uniquement un siège social ou un site de production : toutes les fonctions supports de l'entreprise doivent réintégrer véritablement le territoire ; nous avons eu d'excellents exemples localement, tels que le Joint Français, producteur de joints toriques avec environ 500 salariés. Nous nous sommes « battus » depuis 20 ans pour, qu'à chaque fois que le groupe avait des choix stratégiques de réintégration ou de relocalisation de certains processus de production, ils puissent s'effectuer sur Château-Gontier. Cela a été le cas avec la relocalisation de la fabrication des moules pour l'ensemble du groupe qui est arrivée sur Château-Gontier, pour l'accueil de la direction Europe des joints toriques. Le dernier exemple en date est la construction d'un bâtiment logistique pour l'ensemble des activités logistiques du groupe Hutchinson, bâti par la collectivité et mis à disposition pour que toutes les fonctions supports de l'entreprise soient sur notre territoire. L'entreprise ne doit pas être vulnérable, car lorsqu'il n'y a plus qu'un point de fabrication, elle est facilement déménageable ou délocalisable. C'est un élément très important dans la stratégie des entreprises et des collectivités.

Depuis 2001, nous avons aussi la volonté de diversifier les secteurs d'activité et d'accueillir ainsi de nouvelles activités, telles que le transport par exemple. Nous n'avons pas de transporteurs installés sur Château-Gontier, alors que nous étions dans un bassin économique dynamique. Nous avons pris l'initiative de construire des bâtiments logistiques, comme en 2010 pour la société Bréger. C'est aussi vrai pour les activités tertiaires : exemple avec le groupe Allo Diagnostic installé dans le Maine-et-Loire et qui s'est relocalisé sur Château-Gontier, l'entreprise a débuté avec une société d'une soixantaine de personnes. Elle compte aujourd'hui plus de 300 salariés. Elle va d'ailleurs installer son siège sur la route de Marigné-Peuton.

L'enjeu est, dans cette logique d'accueil d'un tissu économique pas seulement industriel, de diversifier l'offre économique sur le territoire et de permettre, en termes de résistance et de résilience, de proposer différents métiers.



Nous sommes aussi dans une logique de différenciation. Lorsque nous travaillons sur un projet économique, nous sommes en concurrence avec Le Mans, Rennes, Nantes ou Angers, et plus près, avec Vitré ou Laval. Quand un chef d'entreprise étudie un projet, et c'est vrai aussi pour les cellules de développement, il connaît la concurrence. La différenciation dans le pays de Château-Gontier a consisté en deux volets :

- Différenciation par le train : il existait historiquement une voie ferrée qui alimentait les unités de Maisonneuve en matière de fret ferroviaire. Depuis 2010, nous œuvrons avec une vision stratégique de développement du fret ferroviaire, soit sur du report modal ou de la livraison sur des bâtiments directement branchés. Il faut que lors de la prospection dans le Grand Ouest, les entreprises puissent se dire : « là il existe quelque chose que les autres ne possèdent pas », et qu'elles s'en servent comme un avantage à la fois sur le plan du développement économique et dans le cadre d'une démarche environnementale.
- Différenciation par la transition énergétique : dès les années 2004 - 2005, nous sommes devenus un territoire très engagé sur cette transition énergétique. Dès 2007, nous avons travaillé sur la méthanisation. A l'époque, personne ne souhaitait parler de ce sujet qui avait été refusé sur Laval et dont le prospecteur est arrivé sur Château-Gontier. Nous avons réuni les agriculteurs et les industriels avec l'idée de combiner la méthanisation et le train, en imaginant un support logistique intégralement décarboné entre le fret et le transport routier, avec une station GNV, un point d'éjection biogaz dans le réseau. Nous sommes depuis plusieurs années la première station biogaz du pays de Château-Gontier. Notre collectivité et le groupe Bréger ont montré l'exemple en acquérant des camions biogaz. Cette différenciation par la transition énergétique est une volonté primordiale pour notre territoire.

Ces éléments qui ont pesé dans la stratégie économique que sont l'attractivité et le rayonnement, permettent un parcours satisfaisant, même si j'aurais préféré être invité la semaine dernière, plutôt que d'attendre cette semaine très anxiogène de par les événements Ukraine-Russie. Nous n'avons pas de friches industrielles, ni de bâtiments inoccupés sur le territoire de Château-Gontier. Nous conservons une stratégie foncière nous permettant d'accueillir des entreprises et de les voir se développer sans avoir besoin de déménager.

Je le dis avec beaucoup d'humilité, un maire, comme un Président de CCI, accompagne les chefs d'entreprise, crée, en quelque sorte un système relationnel bénéfique pour tous. Nous ne sommes pas présents pour créer des emplois ou une stratégie d'entreprise, mais pour générer un environnement favorable pour qu'ainsi, l'entreprise qui gère déjà sa stratégie, puisse trouver dans son territoire les réponses utiles à la vie de l'entreprise et à celle de ses salariés. Nous pourrions alors y trouver la « France heureuse », avec des personnes bien dans leur travail et dans leur vie dans le pays de Château-Gontier. Notre relation avec le monde consulaire consiste à se nourrir mutuellement au travers de ce travail d'animation. Par exemple, dans le cadre des communications au sein du centre-ville et des nombreux partenariats avec la CCI, des questionnements peuvent émerger sur la formation ou sur l'accompagnement des entreprises. Nous pouvons parallèlement stimuler certaines réflexions notamment auprès des entreprises sur la décarbonation de leurs activités, leur participation à la mise en place d'une filière, telle que le bio GNV, et qu'ainsi les investissements d'entreprises puissent concourir à soutenir et à développer cette filière. Un autre exemple est la mise en place d'un plan de déplacement inter-entreprise à l'échelle d'une zone d'activité et la possibilité d'embarquer conjointement une stratégie économique.

C'est une relation du quotidien pour les élus, importante et confiante, puisque nous avons envie de faire prospérer et développer nos territoires.

Nous souhaitons aussi être des stimulateurs sur de grands enjeux. Même si vous avez à l'esprit la stratégie d'entreprise à conduire, vous devez pouvoir nous aider de temps à autre à traverser des paliers. En matière de transition énergétique, des sujets doivent être étudiés conjointement, afin de répondre à ces enjeux de manière collégiale. Cette relation s'établit entre les chambres consulaires et l'ensemble du réseau, tels que le Medef, Made in Mayenne, la French Fab, etc. Tout cet écosystème doit nous permettre de grandir ensemble pour que vos projets d'entreprise et de développement fassent rayonner nos territoires, aider à les structurer et à les accompagner dans leur consolidation.

Dans le pays de Château-Gontier, nos actions sur la santé sont celles que nous effectuons déjà sur l'économie, et ce, dans la relation entre la médecine de ville et l'hôpital public. Ces modèles fonctionnent, mais effectivement c'est un travail colossal que nous fournissons au quotidien.

Je suis aussi vice-Président en charge de l'écologie à la région et dans quelques mois, en fonction de l'actualité, nous présenterons les premières conclusions du GIEC régional composé de chercheurs et de savants, en charge de travailler sur ce que sera l'impact climatique sur notre région Pays-de-la-Loire, à la fois sur le volet vulnérabilité et sur celui de la suffisance des objectifs pour répondre aux ambitions écologiques.

Sur les grandes familles qui seront évoquées, il y a les vulnérabilités et la capacité de résilience à l'encontre des éléments sur les trente prochaines années ; volet défensif très important mais, effectivement, nous allons nous adapter à ces éléments environnementaux ou même géopolitiques au regard de ce que nous vivons aujourd'hui, en termes de résilience, d'autonomie et de souveraineté.

Le premier volet concerne trois grandes familles :

- Les biens précieux : la nécessité de savoir gérer l'eau d'une façon durable. Comment la stoppe-t-on quand elle tombe, puisqu'elle tombera de moins en moins souvent, mais avec le même niveau de pluviométrie, puisque nous connaissons des épisodes orageux très forts. Comment, demain, traiterons-nous la question de cette ressource en eau, son stockage, sa qualité et son traitement ?
- La transition écologique : il s'agit de l'impact carbone que nous avons au travers de nos activités, du volet énergétique sur le bâti et le process industriel, de la décarbonation avec les process et de la nécessité de compensation ; une présentation a eu lieu récemment dans le cadre du Medef régional avec la mise en relation d'agriculteurs avec des entreprises, pour entrer dans des logiques de compensation carbone. Ce sont les enjeux de demain et le principe est que nous ayons la capacité de construire ensemble des filières, telles que la mobilité, avec une logique de décarbonation totale de nos mobilités collectives ou individuelles. Nous connaissons déjà des réponses et des filières sont à construire, à structurer et à consolider, comme notamment le Bio GNV. Si nous voulons avancer plus rapidement sur le sujet, la question du rétrofit se pose ainsi que les sujets d'homologation sur nos territoires.
- Le développement de la filière hydrogène, aussi bien dans les volets mobilité que process, afin de produire et de distribuer de l'hydrogène, et gagner ainsi, en termes d'autonomie énergétique sur la mobilité.

Le second volet concernera les process, c'est-à-dire le thermique, l'habitat et la partie process industriels sur lesquels nous devons raisonner en logique d'audits, de recherche et d'innovation. Nous serons ainsi, en capacité de modifier complètement notre besoin énergétique et d'entrer dans des logiques de décarbonation et de productions énergétiques plus endogènes à consolider à l'échelle de notre territoire ligérien, en passant par la biomasse et la filière bois, le Bio GNV ou le GNV et l'électrique. L'enjeu est que nous gagnions en économie énergétique.

Ce sujet est très important et pour rappel, nous connaissons aujourd'hui dans notre pays, la moitié des réacteurs nucléaires à l'arrêt ou en situation de maintenance ; nous avons plus de 40 % d'importations d'électricité sur notre territoire. Nous sommes, en conséquence, encore loin de l'autonomie, telle que nous pouvons l'imaginer à ce jour. Si nous voulons gagner à la fois sur l'autonomie énergétique et la décarbonation de l'ensemble des énergies fossiles, nous aurons besoin de résilience et de sobriété énergétique (ne pas consommer ou réduire sa consommation), d'énergies renouvelables qui passeront par l'éolien off-shore ou terrestre. Christelle Morançais a évoqué le sujet des petites centrales, car si nous souhaitons répondre à un besoin énergétique à l'échelle de notre territoire par une résilience pour continuer à alimenter l'ensemble des process et la mobilité, nous devons avoir des points de production complémentaires pour les vingt prochaines années dans l'attente de l'objectif final : 100 % renouvelables et décarbonés.

Nous traçons les perspectives à l'horizon du GIEC sur les 100 prochaines années avec trois horizons que sont 2030 - 2050 et 2088 avec des points bien modélisés. L'enjeu est à la fois d'entrer dans cette transition énergétique avec une trajectoire jalonnée et d'avoir cette capacité de résilience et de vulnérabilité, pour que sur nos matières premières ou sur l'épisode climatique, nous soyons en capacité d'adapter nos productions et nos outils.

Un énorme travail de pédagogie sera à réaliser avant de gagner la compétition. Le prix de nos efforts ne se constatera pas au moment où nous les ferons, mais plutôt dans les vingt ou trente années à suivre. Nous pourrions ainsi mesurer que ces attentions consenties n'auront pas été vaines et répondront à l'objectif. Parallèlement, nous devons accompagner nos populations sur un temps relativement long.

Ce rapport sera remis fin juin 2022 si l'actualité ne bouleverse pas trop les éléments, et sera largement partagé. Nous mettrons ensuite en place les outils d'accompagnement, tels que nous l'avons fait en direction des particuliers dans le cadre des plateformes de rénovation énergétique, sur la mobilité et sur les collectivités en termes de bilans énergétiques et d'autonomie des bâtiments publics. Nous allons créer des outils sur l'approche d'un bilan carbone. L'idée est qu'au travers de Solutions & Co et de Croissance Verte, nous puissions mettre en place des équipes d'accompagnement dans les audits ou les diagnostics et commencer à dégager quelques pistes à approfondir.

L'enjeu est de répondre à cette transition écologique et ces changements à opérer. Nous allons vivre un moment merveilleux en réécrivant notre histoire par rapport à celle écrite par nos parents ou nos grands-parents. Nous avons un vrai rendez-vous avec l'histoire. Pour exemple, nous avons commencé à travailler dans les années 2010 aux volumes de déchets que nous enfouissions, que nous incinérions ou que nous ne valorisions pas, et nous constatons aujourd'hui les niveaux records de plus de 50 % du volume de déchets résiduels. La Région vous guidera et vous partagera cette vision du monde à construire ensemble sur le niveau de responsabilité d'accompagnement des filières, et à être en capacité d'assurer et de réussir cette transition écologique. Si nous voulons construire des filières, nous avons besoin de clients donc de vous. Les process ne pourront être industrialisés que lorsque chacun sera dans cette démarche. Trente belles années se profilent devant nous avec un challenge environnemental à mener ensemble.

Je souhaitais vous remercier de votre invitation et j'en profite pour vous rappeler que dans le pays de Château-Gontier il y a encore quelques beaux terrains à investir !

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Je tiens à remercier Philippe Henry pour son intervention et à préciser que nous avons 9 EPCI en Mayenne avec une relative concurrence sur les territoires. Chacun agit et fait son choix de politique locale avec des objectifs et des orientations différents, et assure ainsi l'attractivité sur son territoire, tout en travaillant collectivement pour le département de la Mayenne.

Je laisse la parole à Maëlle Morvan sur les actions engagées en Mayenne par la CCI.

2. Focus sur les partenariats en cours CCI/ EPCI

Maëlle Morvan, Directrice Appui aux Entreprises

Je tiens à remercier Monsieur le Maire d'être parmi nous ce soir. Il peut en effet paraître qu'il y ait une concurrence territoriale ; nous accompagnons au quotidien l'ensemble des réseaux des animateurs économiques. Ils sont tous solidaires autour d'actions avec chacun leurs spécificités, mais la CCI est en relation récurrente et permanente avec ces acteurs économiques qui suivent les entreprises. En effet, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne ne peut pas être tous les jours dans les 13 000 entreprises du territoire ; l'important est d'avoir des relations saines et régulières avec nos EPCI. Nous avons des conventions particulières qui sont toujours tripartites : la CCI, la communauté et l'union des commerçants. Nous avons deux conventions avec Château-Gontier et Mayenne et leurs managers de centre-ville. L'objectif est de travailler au plus proche, et que la CCI soit représentée ainsi que les intérêts des entreprises et des commerçants du territoire. Nous sommes très satisfaits de ces opérations qui animent le centre-ville et les commerces de ces territoires. Nous avons travaillé activement autour des conventions liées aux territoires d'industrie. L'objectif est bien sûr d'accompagner sur de la réflexion, mais d'être aussi présents au quotidien pour vous aider et vice-versa.

Une action importante est l'appel à projet BPI « Entreprendre au cœur des territoires » auquel nous venons de répondre. Nous espérons avoir l'avis favorable en avril ou mai 2022. Ce dossier est porté par la CCI mais coécrit avec Initiative Mayenne et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Sur les 9 EPCI existants, 8 ont apporté un soutien direct à ce projet autour de la création et de la transmission et ce, en moins de deux semaines. Les relations sont saines, faciles et bien entretenues.

Nous menons aussi quelques études : par exemple, à Ambrières-les-Vallées, nous venons de conclure un accord pour la réalisation de l'équipement commercial. Que ce soit une complémentarité entre la cellule Développement économique et la cellule Etudes – Aménagement de la CCI, nous pouvons aussi aider les EPCI ou les territoires à réaliser ce type d'étude. Parfois, des opérations se créent dans un cadre particulier, telles que la création de Ma Ville Mon Shopping, une marketplace mise en place durant le confinement. Les commerces étaient fermés : la CCI et tous les EPCI ont réussi à apporter une réponse dans un temps record. Aujourd'hui, nous devons faire vivre cette marketplace, mais nous devons aussi aider, tous ensemble, nos commerçants à se familiariser avec l'outil digital.

Bien sûr les commerces physiques restent prioritaires, mais cette part du développement de l'e-commerce permet également à nos commerçants et à nos territoires de se développer et d'être connus bien au-delà de la Mayenne. Des commerçants de Château-Gontier par exemple, vendent leurs produits partout en France grâce à cet outil. Notre rôle est vraiment d'être sur les territoires et vous ne devez pas hésiter à nous solliciter pour ce genre de missions.



Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Merci Maëlle pour cette présentation.

Nous sommes bien au service de l'ensemble du territoire de la Mayenne et des EPCI. Notre rôle est d'accompagner, de fédérer et de permettre à chacun de trouver sa place dans notre département.

Je vais maintenant donner la parole à Philippe Jan sur ce sujet majeur qu'est la filière hydrogène.

III – TRANSITION ENERGETIQUE : HYDROGENE ET DECARBONATION DE L'ECONOMIE

1. Intervention de Philippe Jan, Directeur du Développement des Entreprises et des Territoires - CCI Pays-de-la-Loire

Philippe Jan, Directeur du Développement des Entreprises et des Territoires – CCI Pays-de-la-Loire

Bonsoir à toutes et à tous.

Je suis ravi de partager un instant avec vous sur ces sujets passionnants autour de cette fameuse transition énergétique. Le zoom du jour est sur l'hydrogène, mais il est important que nous partagions, ensemble, quelques éléments plus généraux sur l'énergie avec des chiffres clefs et certaines orientations qui vont guider la transition énergétique dans les trente années à venir.

Les trois sujets à enjeux sont :

- Le mix énergétique : il faut le remanier, le transformer
- La consommation d'énergie : il faut la réduire
- Les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) : il faut les neutraliser, c'est-à-dire les réduire énormément, mais aussi les compenser.

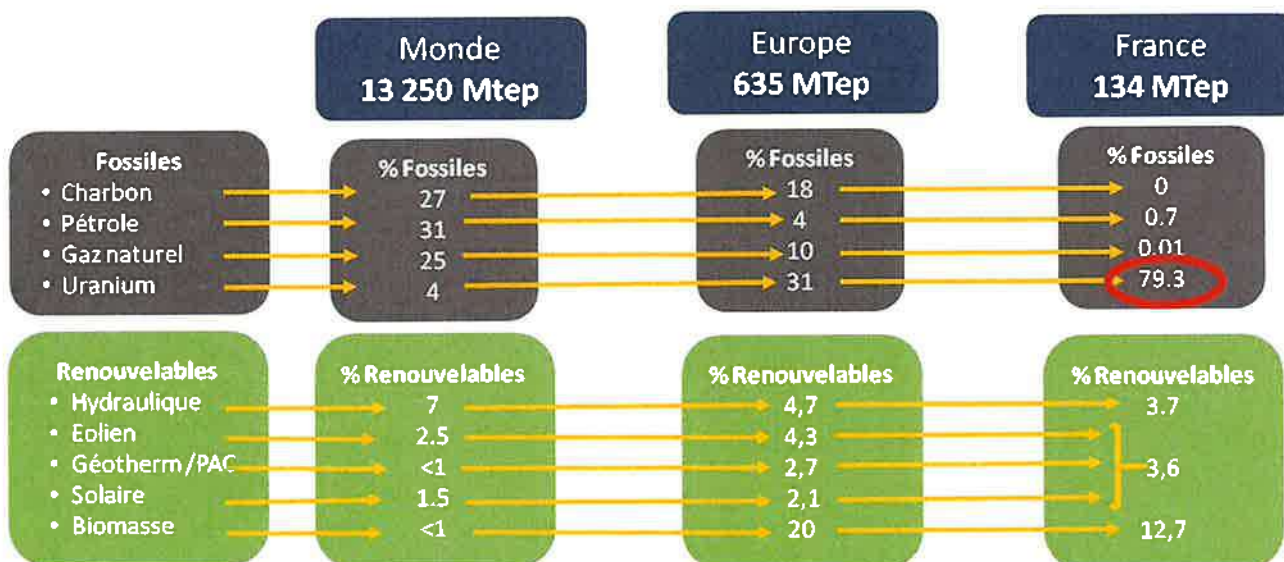
Un cadre national nous est proposé par nos institutions. C'est le cadre de la SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone) qui fixe des objectifs à 2050 de neutralité carbone. C'est celui de la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie) qui fixe des décisions et des investissements collectifs afin de réduire nos consommations d'énergie, changer nos types d'énergies consommées et améliorer notre souveraineté sur ce sujet précis. Un accélérateur a eu lieu en 2021 avec le FIR for 55 ; le temps a été concentré et les objectifs donnés pour 2040 ont été ramenés à 2030 ou 2035.



Je poursuis avec quelques chiffres de production d'énergie, et non de consommation, de trois territoires que sont le Monde, l'Europe et la France. Nous constatons que la nature même de la composition de ces différentes sources à la production d'énergie est extrêmement différente selon les territoires. Au niveau du Monde, nous sommes encore très fossiles, avec une prédominance du pétrole, mais aussi du charbon. Ce qui n'est plus du tout le cas pour la France qui ne produit plus de charbon.

En Europe, le mix est un peu différent. La production d'énergie dans le Monde est à 13 000 Mtep (Milliards de tonnes équivalents pétrole) et à seulement 635 millions en Europe, soit 5 % de la production d'énergie dans le Monde. Lorsque nous aurons traité nos problèmes de transformation de mix énergétique à l'échelle de l'Europe, nous n'aurons pas résolu ceux de la planète. Il faut être conscient que l'essentiel du sujet de la transition, de la neutralité carbone et de la pérennité de notre climat, se traitera en dehors de notre pays. Nous importons et il faut multiplier par deux les chiffres en haut du tableau, pour obtenir les consommations en Europe et en France, soit pour la France environ 240 Mtep par an et 1 milliard pour la partie européenne.

En 2019, la France produit 1% de l'énergie mondiale

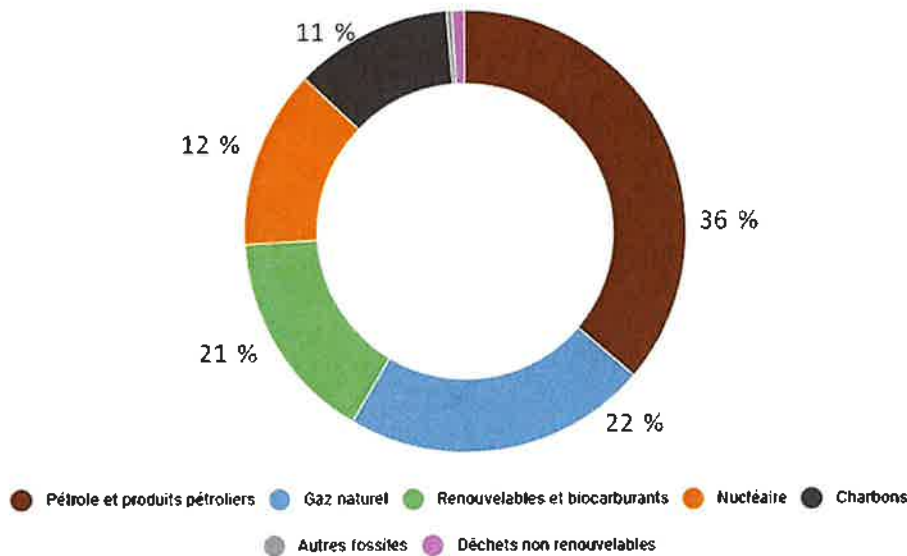


Source :
BP

Sur les importations, j'ai pris en compte dans le graphique ci-après, l'énergie brute disponible en Europe, c'est-à-dire la consommation d'énergie : nous constatons que notre consommation de pétrole est de 36 %, alors que la production de pétrole en Europe est de 4 %. Nous importons des produits fossiles pour assurer notre propre dimension énergétique.

Nous consommons en Europe 22 % de gaz, 21 % seulement pour les énergies renouvelables et 12 % pour le nucléaire.

Energie brute disponible dans l'Union européenne (UE27, 2019)



Energie brute disponible dans l'Union européenne en 2019, en mégatonnes équivalent pétrole (Mtep).
Données : Eurostat

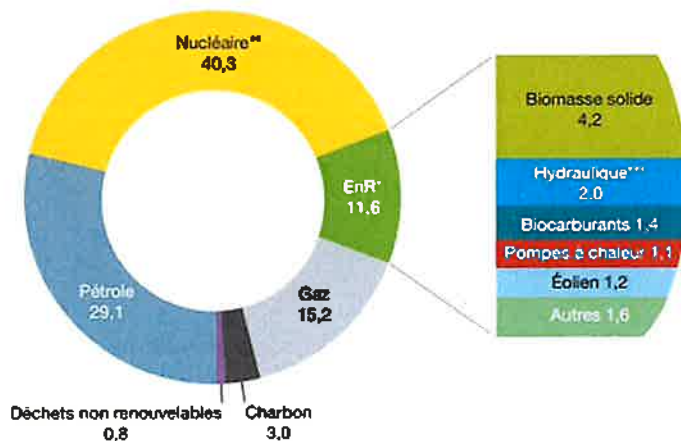
En France, le mix est un peu différent avec une part importante de nucléaire, mais aussi environ 30 % pour la consommation de pétrole. Les renouvelables commencent à émerger.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE PRIMAIRE EN FRANCE

TOTAL : 245 Mtep en 2019 (données brutes)

En % (données non corrigées des variations climatiques)

France
Conso énergie
245 Mtep
dont environ 110
Mtep importés



* EnR : énergies renouvelables.
 ** Correspond pour l'essentiel à la production nucléaire, déduction faite du solde exportateur d'électricité. On inclut également la production hydraulique issue des pompages réalisés par l'intermédiaire de stations de transfert d'énergie, mais cette dernière demeure marginale, comparée à la production nucléaire.
 *** Hydraulique hors pompages.
 Champ : France entière (y compris DOM).
 Source : SDES, Bilan énergétique de la France

Handwritten initials and a signature mark.

Les consommations d'énergie en Pays-de-la-Loire en 2018 se concentrent principalement dans le secteur du transport avec un équilibre entre le résidentiel et l'industrie. Les produits pétroliers sont la première source d'énergie pour l'ensemble de nos activités en Pays-de-la-Loire.

Sur les trente dernières années, nous avons connu une augmentation de la population de 16 % en France et dans le même temps, une consommation d'énergie primaire de 8 %. La consommation par habitant a baissé. La production en France a augmenté. Les importations nettes ont subi aussi une augmentation, mais de façon moins conséquente. Nous avons donc gagné un peu en autonomie énergétique. En termes de mix énergétique, nous connaissons une très forte croissance de la consommation d'électricité et un peu moins d'impact, puisque notre baisse d'émissions de CO² est de l'ordre de 15 %.

Notre production d'électricité est très majoritairement décarbonée à hauteur de 92 %, puisque nous nous appuyons sur un parc nucléaire. L'électricité dans le Monde repose encore sur le charbon alors qu'en France, ce charbon a disparu de la production de l'électricité. Les enjeux sur les divers territoires ne sont pas identiques, mais dans tous les cas, il s'agit de faire croître l'éolien et le solaire sur lesquels nous repons l'essentiel de nos espoirs, pour demain, en matière de décarbonation.

Les énergies renouvelables progressent. Les capacités d'énergie installées en 2020 dans le monde regroupent de nouvelles énergies majoritairement renouvelables. Des productions d'énergie fossile sont encore installées, mais à plus faible niveau.

Je souhaite poursuivre sur les éléments de stratégie avec celle du bas-carbone qui est française et dont l'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre, soit 85 % d'ici 2050. La diminution des émissions carbone que nous devons opérer est majeure, sachant que nous envisageons d'en absorber un peu plus qu'aujourd'hui, mais l'essentiel du travail à faire pour atteindre la neutralité carbone est de la réduction et non pas de la compensation.

Les objectifs pour atteindre cette neutralité carbone sont :

- **Décarboner totalement la production d'énergie à l'horizon 2050** : ressources en biomasse (déchets de l'agriculture et des produits bois, bois énergie...), chaleur issue de l'environnement (géothermie, pompes à chaleur...), électricité décarbonée ;
- **Réduire fortement les consommations d'énergie dans tous les secteurs**, en renforçant substantiellement l'efficacité énergétique ;
- **Diminuer au maximum les émissions non liées à la consommation d'énergie** (par exemple de l'agriculture ou des process industriels) ;
- **Augmenter les puits de carbone** (naturel et technologique) pour absorber les émissions résiduelles incompressibles à l'horizon 2050 tout en développant la production de biomasse.

Le programme européen proposé par la commission européenne l'an dernier envisage d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre, puisque nous aurons du mal à tenir l'objectif. La première contrainte est de faire passer cette réduction de moins 40 à moins 55 % en 2030 par rapport à 1990. C'est le FIT FOR 55.

Plusieurs domaines sont impactés sur lesquels nous voulons faire porter l'effort et atteindre ainsi cet objectif. Un exemple est celui du transport et plus précisément, les véhicules automobiles. La traduction du - 55 % en 2030 se traduit pour la partie voitures thermiques par une baisse de 55 % des ventes dès 2030 et - 100 % dès 2035 ; ce qui signifie que, dès 2035, nous ne vendrons plus de voitures neuves à émissions. C'est un enjeu majeur pour l'ensemble du parc équipé aujourd'hui. Cela nous renvoie vers les questions duetrofit. En effet, cela signifiera que dans le parc, il y aura toujours des voitures traditionnelles qui continueront à émettre, et si nous voulons accélérer la réduction des émissions, il faudra aussi agir sur le parc existant ; d'où l'intérêt fort à agir, de par nos compétences en région, sur la transformation de ce parc existant par le changement des motorisations.

En 2030, la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique passera à 40 % au regard de 15 % environ à ce jour, ce qui signifie un nombre d'éoliennes et de parcs photovoltaïques qui multiplie par 20 la puissance installée en mer, par exemple en éoliennes off-shore pour notre région. Aujourd'hui, nous avons réussi à faire émerger péniblement un premier parc après 7 ans de pérégrinations et 3 ans de travaux.

La programmation pluriannuelle de l'énergie a été votée en 2020. En 2019 il avait été décidé de fermer 4 à 6 réacteurs nucléaires d'ici 2028 et 14 d'ici 2035, mais nous n'avons pas la solution pour compenser ces actions. Tout évolue très vite à l'heure actuelle avec une accélération à venir au regard de la situation présente près de nos frontières. Les Allemands se demandent s'ils ne vont pas devoir retarder la fermeture de leurs trois derniers réacteurs nucléaires. Des changements de posture sur la production d'énergie sont considérables.

Dans ce contexte de changement de posture par rapport à l'énergie, vous avez déjà entendu le mot suivant très tendance depuis quelques temps : « Hydrogène ». Nous avons beaucoup d'attentes sur l'hydrogène dans cette transformation énergétique.

Ce sujet est à l'ordre du jour actuellement par les enjeux climatiques que nous connaissons, mais aussi par la montée en puissance des énergies renouvelables. Une de leurs particularités est qu'elles sont intermittentes et parfois aléatoires, avec des problèmes de stockage. Or, l'électricité ne se stocke pas, et de ce fait, l'hydrogène est une des solutions possibles pour le stockage. Sa deuxième vertu est que dans un certain nombre d'endroits où il est utilisé et selon la façon dont il est produit, il peut avoir une mission de décarbonation des process, du transport ou d'autres activités.

Le premier paradoxe est que l'hydrogène ne date pas d'hier ; il en est produit et consommé dans le monde, mais cet hydrogène est très carboné. Le premier enjeu est de décarboner la production d'hydrogène pour qu'il puisse, lui-même, décarboner l'économie.

C'est un élément disponible et existant sur la durée. Nous le trouvons partout, mais il n'est jamais, ou que très rarement, tout seul. C'est dans l'eau qu'il est le plus facile à repérer, puisqu'il est associé à l'oxygène. Il est aussi présent en combinaison dans l'ammoniac et dans tous les hydrocarbures.

C'est une production de type raffinerie parce que, lorsque nous produisons de l'hydrogène, nous créons aussi du CO₂. Pour un kilo d'hydrogène produit, environ 11 kilos de CO₂ sont fournis, ce qui est néfaste pour le climat.

Cette production d'hydrogène est utile pour les process, dans la synthèse de l'ammoniac, dans les raffineries pour désulfurer les carburants, en métallurgie, et dans quelques applications plus marginales en chimie ou en verrerie.

La bonne nouvelle est que nous savons produire de l'hydrogène sans émettre de carbone. Cela consomme beaucoup d'électricité, mais ceci s'est industrialisé et nous savons le faire à grande échelle.

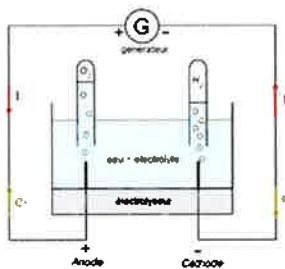
Nous savons aussi produire de l'hydrogène à partir de la biomasse, notamment dans notre région où nous avons plusieurs projets qui travaillent sur de la production à partir de biomasse, soit avec des techniques thermiques ou de méthanisation.

Des solutions existent et sont plutôt au stade de démonstration pour la biomasse et au stade industriel pour la partie électrolyse de l'eau.

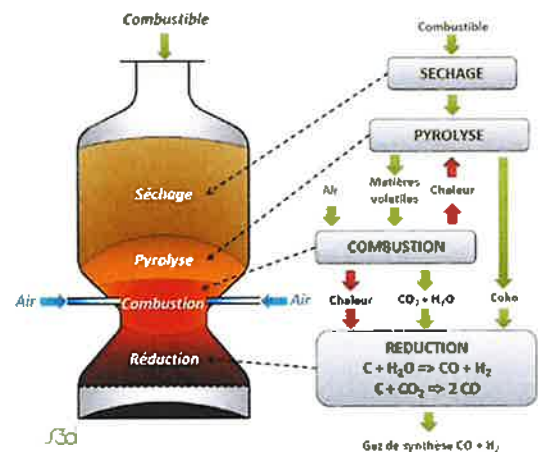
PRODUCTION

La production d'hydrogène bas carbone

Par électrolyse de l'eau à partir d'électricité renouvelable



À partir de la biomasse

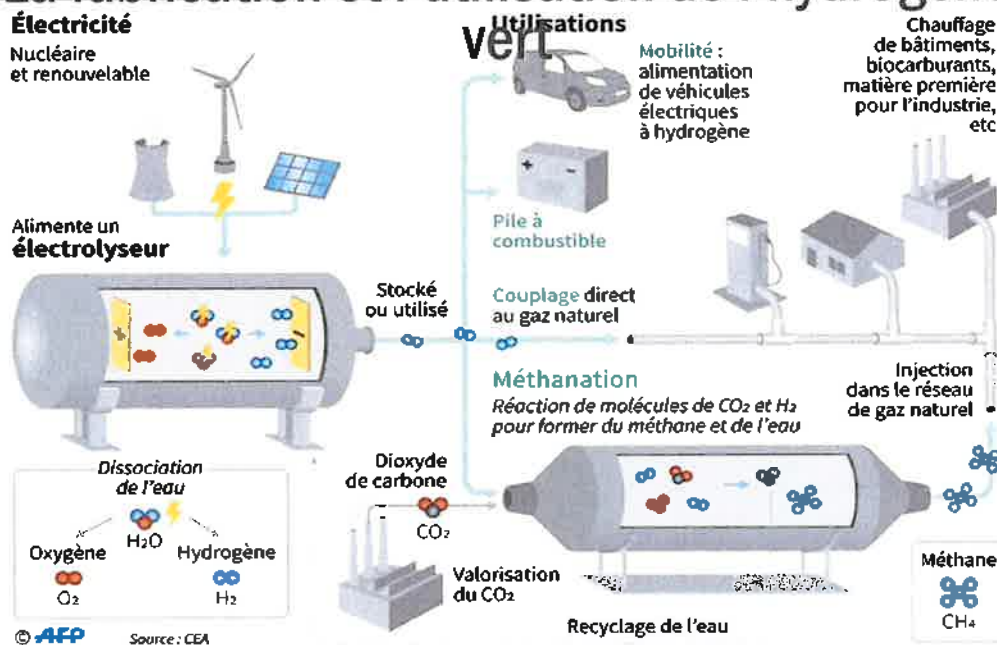


Handwritten signatures and initials.

Je vous présente maintenant une synthèse de cette production d'hydrogène vert, puisque techniquement nous savons faire. Couplé à des productions d'électricité renouvelable ou au moins décarbonée comme le nucléaire, nous venons alimenter l'électrolyseur, en y dissociant l'eau et en produisant de l'hydrogène d'un côté et de l'oxygène de l'autre côté. Cet hydrogène peut être stocké ou utilisé dans des véhicules ou dans des piles à combustible, directement en injection dans le réseau et alimenté ainsi de l'habitat ou des usines ; il peut aussi être combiné avec du CO₂ pour produire du méthane et retourner dans le réseau.

Si des économies circulaires sont établies sur les territoires où se situent côte à côte des productions d'hydrogène et de CO₂, nous avons la capacité d'élaborer des productions de méthane.

La fabrication et l'utilisation de l'hydrogène vert



Source: AFP - Simon Malif

En termes de massification, nous constatons une vraie accélération depuis environ un an, avec l'entrée en jeu de très gros acteurs que sont les pétroliers, les énergéticiens et les grands de ce monde dans les domaines de l'énergie et de la production de pétrole.

Nous nous projetons en 2035 sur des productions dans certains sites industriels de l'ordre de 10 000 mW, soit un million de tonnes d'hydrogène (plus que la production totale de la France aujourd'hui). Sur une seule usine, nous pouvons imaginer demain créer autant de productions d'hydrogène que ce qui se fait aujourd'hui à l'échelle de la France. Ceci est envisagé notamment en Europe du Nord, par couplage de grands parcs éoliens entièrement dédiés en termes de production d'électricité à l'alimentation d'électrolyse ; ces parcs sont eux-mêmes réservés à des usages très intensifs de décarbonation d'activités industrielles. L'exemple français le plus avancé sur le sujet est celui de Dunkerque ; la décision vient d'être prise par le gouvernement d'installer à Dunkerque chez ArcelorMittal une importante unité de production d'hydrogène avec l'objectif de transformer le process de fabrication de l'acier, et ainsi obtenir une production décarbonée et une baisse du prix de l'hydrogène. En effet, le problème aujourd'hui est qu'il est encore trop cher pour être compétitif. Une des solutions pour y pallier est de le massifier.

Nous pensons avoir de la production localisée d'hydrogène. Peut-être que nous arriverons à baisser suffisamment les prix dans les progrès technologiques et disposer de petites unités de proximité.

Le deuxième sujet est le stockage, car il est très peu dense et que, en conséquence, il est compliqué de prendre un kilo d'hydrogène au contraire d'un litre d'essence. Pour ce faire, il peut être comprimé ou liquéfié. C'est un vrai sujet en région sur lequel nous œuvrons avec le développement d'expertises à Nantes, sur notamment des projets de décarbonation du transport aérien qui demain, passeront peut-être par des avions hydrogènes. Airbus a localisé à Nantes et à Brême ses équipes afin de travailler sur les réservoirs d'hydrogène liquide qui seront embarqués dans les avions.

STOCKAGE

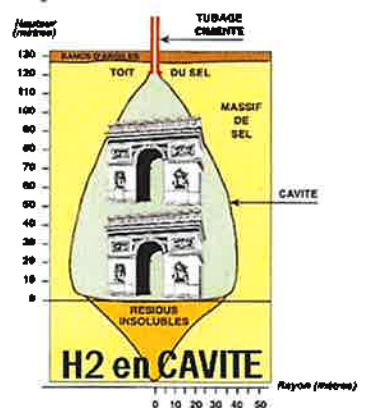
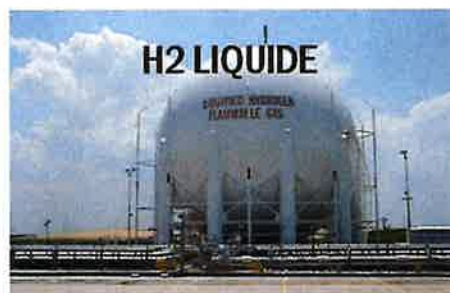


Concentré d'énergie

1 kg d'hydrogène contient 3 fois plus d'énergie qu'1 kg d'essence **MAIS densité faible**



ENJEU de STOCKAGE



Ce carburant est quasi comme les autres, avec l'avantage au regard de l'électrique, de ne pas avoir à recharger le véhicule. Un véhicule hydrogène se recharge pratiquement comme un véhicule essence, en une dizaine de minutes.

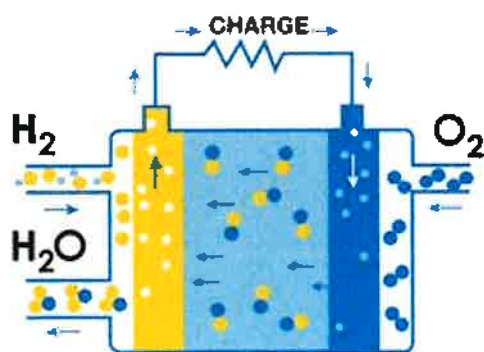
DISTRIBUTION H2 Un carburant comme les autres ?



Un autre exemple de distribution est que dans un certain nombre de cas, il sera nécessaire d'amener l'hydrogène sur le site de l'utilisateur. Pour exemple, un tracteur qui ne pourra pas aller à la station. Aujourd'hui, pour des engins de ce type, nous apportons des citernes. Aurons-nous des stations de production sur place ? Il y aura probablement des systèmes de containers mobiles qui s'approvisionneront et distribueront l'hydrogène en proximité.

Il faut utiliser cet hydrogène dans des applications qui sont l'inverse de ce que nous avons vu précédemment, en combinant l'hydrogène à l'oxygène, et en produisant ainsi de l'électricité et de la chaleur dans une pile à combustible. Des boîtiers de toutes tailles sont en développement afin d'intégrer des voitures, des camions et des trains.

USAGE H2 L'hydrogène bas carbone pour décarboner les transports : La pile à combustible

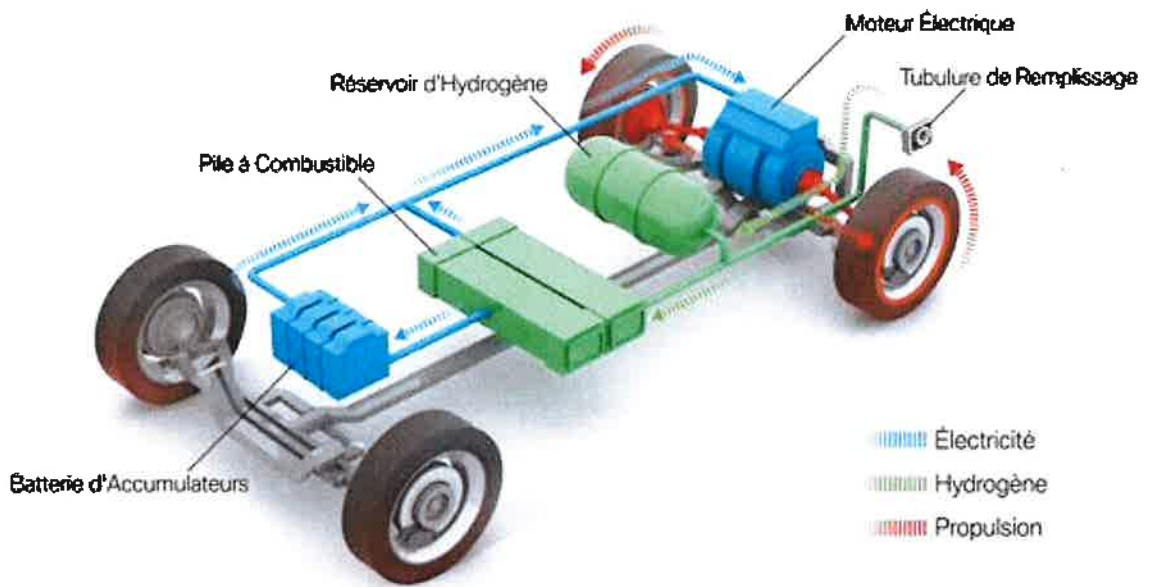


Signature manuscrite

Le principe est le suivant : un engin comporte un réservoir d'hydrogène, une pile à combustible et une batterie d'accumulateurs, qui alimentent un moteur électrique.

Une voiture hydrogène est une voiture électrique sur laquelle le choix a été fait d'installer près de la batterie, un réservoir hydrogène.

USAGE H2



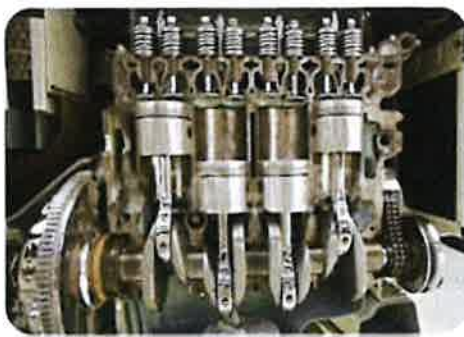
Dans la pile à combustible, l'hydrogène réagit avec l'oxygène, produisant de l'énergie électrique. Celle-ci est dirigée vers le moteur électrique et/ou la batterie, en fonction des besoins.

D'autres réflexions sont menées sur des projets de transformation de moteurs thermiques classiques en les aménageant d'une certaine façon autour du système d'injection et ainsi, les faire tourner avec de l'hydrogène, en mélange, ou peut-être demain en hydrogène pur. Ces deux technologies vont certainement se concurrencer dans les années à venir. Les Japonais travaillent sur la solution à gauche de la diapositive, sans abandonner cependant celle de droite.

USAGE

H2

2 options pour décarboner les transports avec l'hydrogène



L'intérêt de l'hydrogène sur le plan économique pour un territoire tel que le nôtre, est qu'il s'agit d'une chaîne de valeur complète, depuis la production jusqu'à l'exploitation. Ce qui sous-entend des équipements et des systèmes nombreux, sur lesquels des entreprises peuvent se positionner, puisqu'un réel savoir-faire doit être intégré pour délivrer tous les besoins à satisfaire cette chaîne de valeurs. C'est une vraie économie à construire et c'est vraiment ce qui est passionnant dans ce domaine précis.

Un exemple avec une station de distribution d'hydrogène pour laquelle l'ensemble des outils et des composants a été listé et un zoom sur le pistolet un peu plus sophistiqué que dans une station-service, tel que nous le connaissons aujourd'hui.

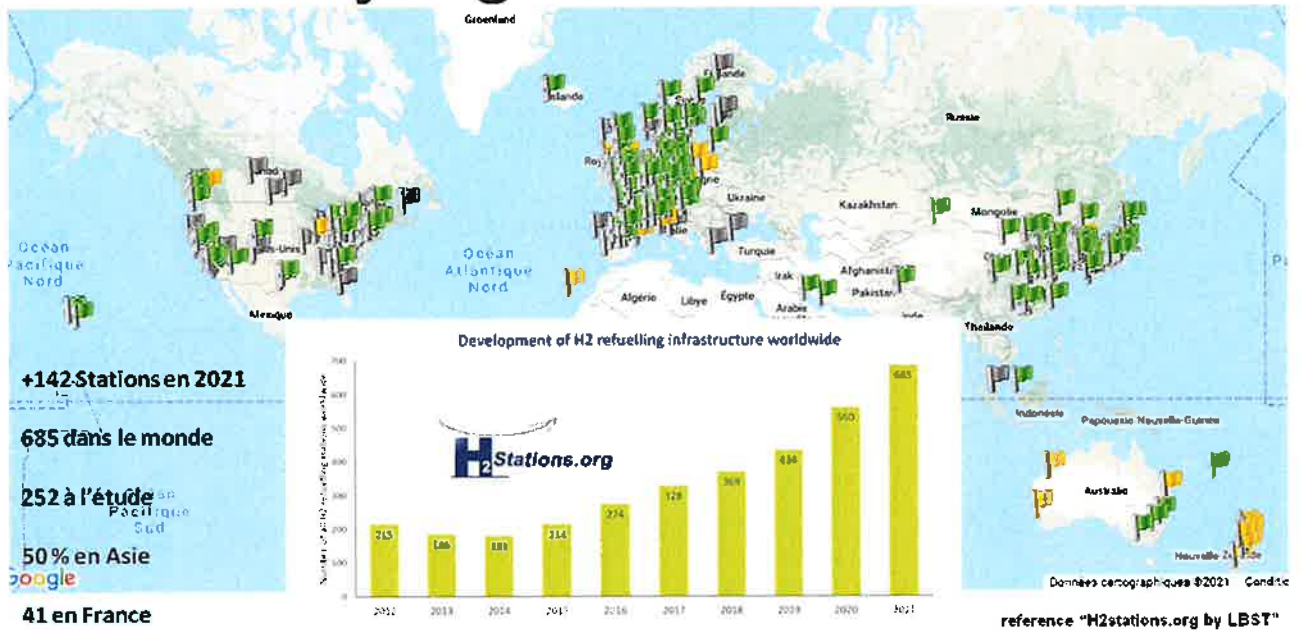
L'hydrogène n'est pas seulement une affaire d'hyper spécialistes, puisque, comme vous le notez, il y a aussi de la tuyauterie, des vannes, etc. Beaucoup d'entreprises pourront être intéressées potentiellement, dès lors qu'elles auront les fournitures nécessaires à cette chaîne de valeurs, d'où l'intérêt de les sensibiliser sur les potentiels de cette filière.



Ce sujet est français et européen avec plusieurs dizaines de milliards d'euros qui sont déployés pour accompagner la filière hydrogène.

Il existe 685 stations hydrogène dans le monde ce qui est encore peu, mais la croissance est rapide, surtout en Europe et en Asie.

Les stations hydrogène dans le monde en 2021



Les projets autour de l'hydrogène sont soutenus en France en particulier par l'ADEME, avec une logique d'écosystèmes, c'est-à-dire une localisation géographique pertinente pour obtenir à la fois de la production et de la consommation de proximité. Tant qu'il n'y a pas de réseaux et donc de stations-services hydrogène sur l'ensemble du territoire, cela reste compliqué. L'amorçage se fait avec des localisations de production couplées idéalement à de grandes consommations, notamment industrielles, et à des flottes captives.

Handwritten signature

Nous avons quelques exemples d'applications de l'hydrogène en Pays-de-la-Loire :

- LYFE est une jeune start-up qui produit de l'hydrogène à partir d'énergie verte et qui envisage de le faire à partir d'énergie verte en mer ; cette entreprise est localisée en Vendée et sa première usine a été inaugurée à Bouin il y a quelques semaines ;
- Une unité est située à St Herblain sur le site de la Régie des transports urbains de Nantes. Il s'agit d'une unité de production d'hydrogène par électrolyse ;
- Un camion est en cours de transformation chez Ideo en Vendée qui projette d'effectuer du retrofit de camions. Ce camion était un camion thermique : son moteur thermique a été remplacé par un moteur électrique avec une pile à combustible et un réservoir hydrogène ;
- Un engin est mis en œuvre par des étudiants de Polytech à Nantes qui concurrencent chaque année au marathon Shell de la moindre consommation d'énergie pour faire avancer les véhicules ;
- Un poste de distribution d'hydrogène sur le circuit des 24 heures du Mans, puisqu'à partir de 2024, il y aura une catégorie de course réservée aux véhicules hydrogène ;
- Une unité sur un bâtiment à St Herblain qui souhaite se doter d'une pile à combustible et d'un stockage d'hydrogène ;
- Un des premiers bateaux, le Navibus, qui est un petit passeur sur l'Erdre à Nantes propulsé par des piles à combustible.

Quelques usages et mobilités :

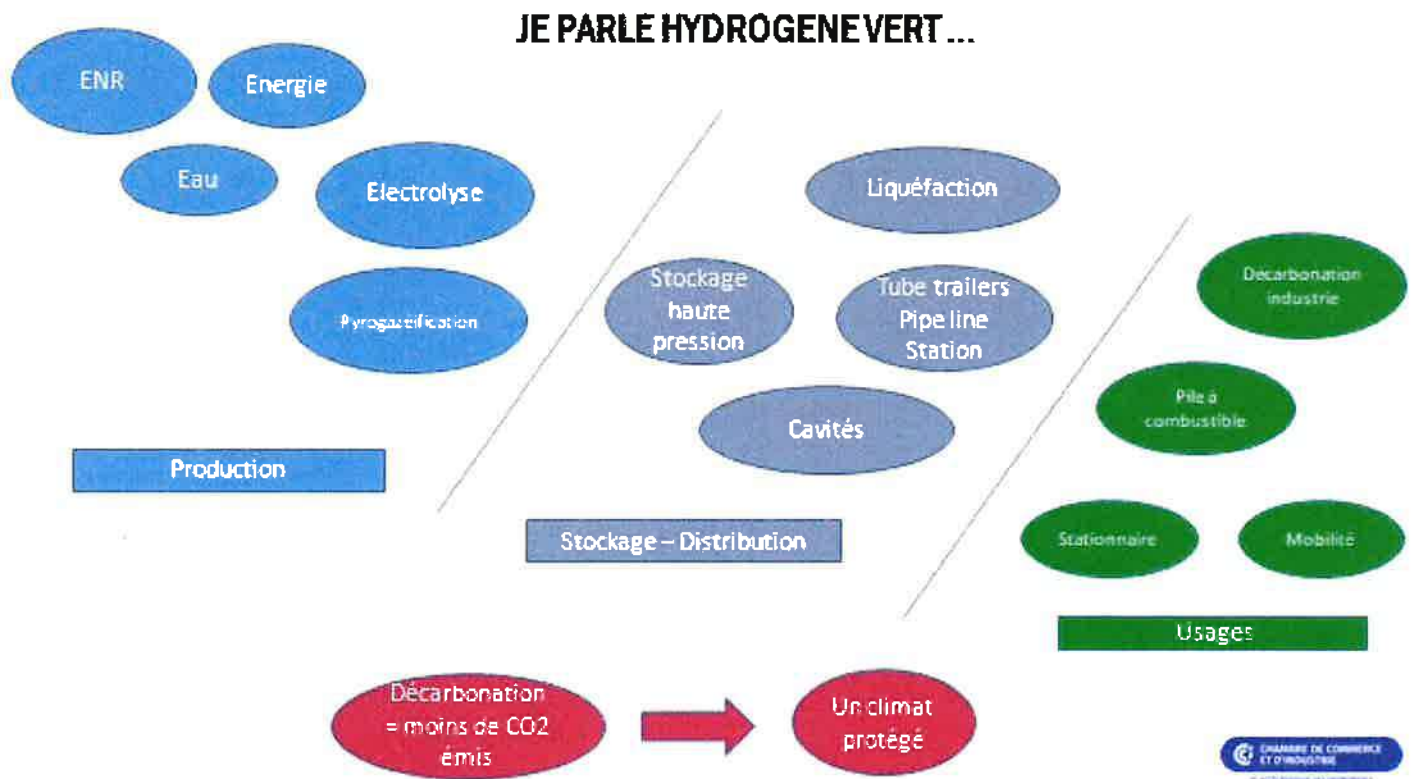
- Les voitures commencent à exister chez la plupart des constructeurs. Les premiers à s'être installés sur le marché sont Hyundai et Toyota et la flotte la plus importante en France est celle des taxis HYPE (une centaine en 2020, un peu plus de 200 en 2021, et le souhait d'en avoir environ 10 000 d'ici 2024) ;
- Les camions : le seul endroit où vous pourriez en voir est en Suisse, car Hyundai avec l'aide du gouvernement suisse a lancé un vrai projet autour de 1 500 camions. Il existe aussi des possibilités techniques en dehors de la mobilité qui sont notamment exploitées par la société CHEREAU, afin de générer du froid sur un camion à partir d'une pile à combustible ;
- Des applications de type bus qui apparaîtront prioritairement en France, parce que plusieurs collectivités ont décidé d'investir sur ces projets, dont un producteur français SAFRA ;
- Les chariots élévateurs sont la première application économiquement viable sans avoir besoin de subventions publiques, dès lors que nous sommes dans un site fonctionnant en 5 x 8 ; des unités s'équipent en France, telles que Carrefour et plus récemment à Nantes, la société Lidl ;
- Des véhicules plus ou moins exotiques, tels que les utilitaires, les trains, les bennes à ordures ménagères, les balayeuses et des engins portuaires et aéroportuaires ;
- Des applications maritimes et fluviales, notamment dans notre région, puisque les Pays-de-la-Loire se positionnent dans le domaine de l'hydrogène, avec la transformation de bateaux. Au Japon, le transport d'hydrogène à travers la planète s'opère grâce à des hydrogéniers. L'idée est que certains pays chercheront à exporter leur soleil et leur vent sous forme d'hydrogène. L'Australie et le Chili ont une vraie stratégie pour installer des mégas unités et fournir de l'hydrogène à l'avenir. Un contrat existe sur ce sujet entre l'Allemagne et l'Australie.

L'hydrogène ne sera pas la seule solution ; elle sera un mix. Toyota avait présenté il y a deux ans, sa vision de la répartition en fonction de la distance et de la taille du véhicule entre l'électrique, l'électrique hydrogène et l'hybride. Ils n'avaient pas évoqué le gaz, pourtant, durant la période transition, il y aura beaucoup de véhicules à gaz.

Les usages stationnaires consisteront en des groupes électrogènes hydrogènes de secours, des containers réfrigérés, de la production d'hydrogène en habitat couplée à des systèmes de chauffages classiques, ainsi que des installations plus industrielles dont l'injection dans le réseau gaz et la production d'acier évoquées précédemment. La production d'acier est une vraie révolution, puisque nous remplaçons le charbon et le coke par l'hydrogène pour attaquer directement le minerai (réduction directe). Les gros projets industriels aujourd'hui en Europe qui vont tirer la production d'hydrogène couvrent déjà sur ce sujet en France, en Allemagne, aux Pays Bas et au Danemark.

Par exemple, les Chantiers de l'Atlantique qui fabriquent maintenant des sous-stations électriques pour les énergies marines renouvelables, ont sorti une sous-station électrique pour laquelle les groupes de secours seront équipés demain avec des groupes électrogènes hydrogènes et leur permettra ainsi de vendre un système plus vert qu'à ce jour.

En résumé, si vous voulez parler demain du sujet hydrogène vert, je vous invite à vous approprier ces quelques mots.



Je vous remercie de votre attention et en conclusion : « **L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas** ».

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Merci de ton intervention et tu as su simplifier ce sujet si important. Ton expertise nous a permis de bien l'appréhender et d'apprendre son fonctionnement et ses perspectives. Nous avons peut-être perdu une bataille avec le diesel et nous sommes en retard sur l'électrique. Il y a néanmoins une vraie volonté de l'Europe de créer cette filière et que nous soyons ainsi, des leaders sur ce domaine de l'hydrogène.

Philippe Jan, Directeur du Développement des Entreprises et des Territoires – CCI Pays-de-la-Loire

Je souhaite ajouter que nous sommes dans une filière émergente dans laquelle existent des sous-filières. L'hydrogène est une solution pour transformer des motorisations et ce n'est pas la seule.

Nous constatons que pour amorcer la pompe, car ces solutions sont un peu plus coûteuses que les solutions classiques, nous avons besoin de tous nous mobiliser de façon convergente.

Cette mobilisation concerne ceux qui travaillent sur la recherche, le développement des solutions, les clients pionniers qui sont prêts à faire une petite avancée et la puissance publique qui peut accompagner ces mouvements en mettant en place les bons programmes pour accélérer le processus. Si nous voulons en tirer bénéfice pour le territoire, si nous voulons que notre territoire puisse planter un drapeau sur des solutions « made in Pays-de-la-Loire » et exportées largement, il est impératif que nous créions des solutions d'accélération de nos innovateurs, afin qu'ils réalisent leurs projets et qu'ils soient les premiers de série, c'est-à-dire le moment où la démonstration est terminée, mais où la commercialisation des 10 premiers exemples n'est pas encore exécutée. Il subsiste un problème de financement sur cette étape.

Philippe Royer, membre élu

Que pensez-vous de l'éolien ?

Philippe Jan, Directeur du Développement des Entreprises et des Territoires – CCI Pays-de-la-Loire

Dans l'absolu aujourd'hui, lorsque nous étudions son cycle de vie, l'éolien est effectivement générateur de carbone. Ce ne sera pas forcément toujours le cas, puisque les process amont permettant de le fabriquer, seront modifiés.

Je ne suis pas spécialiste en la matière, mais je peux toutefois vous dire qu'il n'est pas neutre en carbone.

A mon sens, le mot « transition » est très important. Ce n'est certainement pas la panacée, mais c'est moins pire que ce que nous connaissons aujourd'hui. Dans la transition énergétique, l'important est d'accepter que nous n'allions pas directement à la solution idéale ; nous rencontrons parfois cette difficulté dans le dialogue : des personnes se projettent dans la solution idéale, enviée par tous, mais pour atteindre ce but, il faut avancer petit à petit.

Sur l'hydrogène, lorsque nous avons connu des exemples de son usage dans des véhicules, nous avons émis des propositions en précisant qu'il n'était pas grave de mettre de l'hydrogène gris ou polluant, si cela permettait de travailler sur le design moteur ; nous mettrons demain de l'hydrogène vert. Certaines fois, nous avons été confrontés à des blocages sur des projets, car il était préconisé que la transformation de ce moteur se fasse avec de l'hydrogène vert ou alors, elle n'aurait pas lieu d'être. Faut-il être aussi radical ? Je pense qu'il est plutôt conseillé de faire de petits pas, mais bien entendu le plus rapidement possible.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Maëlle Morvan nous présente maintenant un état rapide des actions engagées par la CCI de la Mayenne sur la transition énergétique.

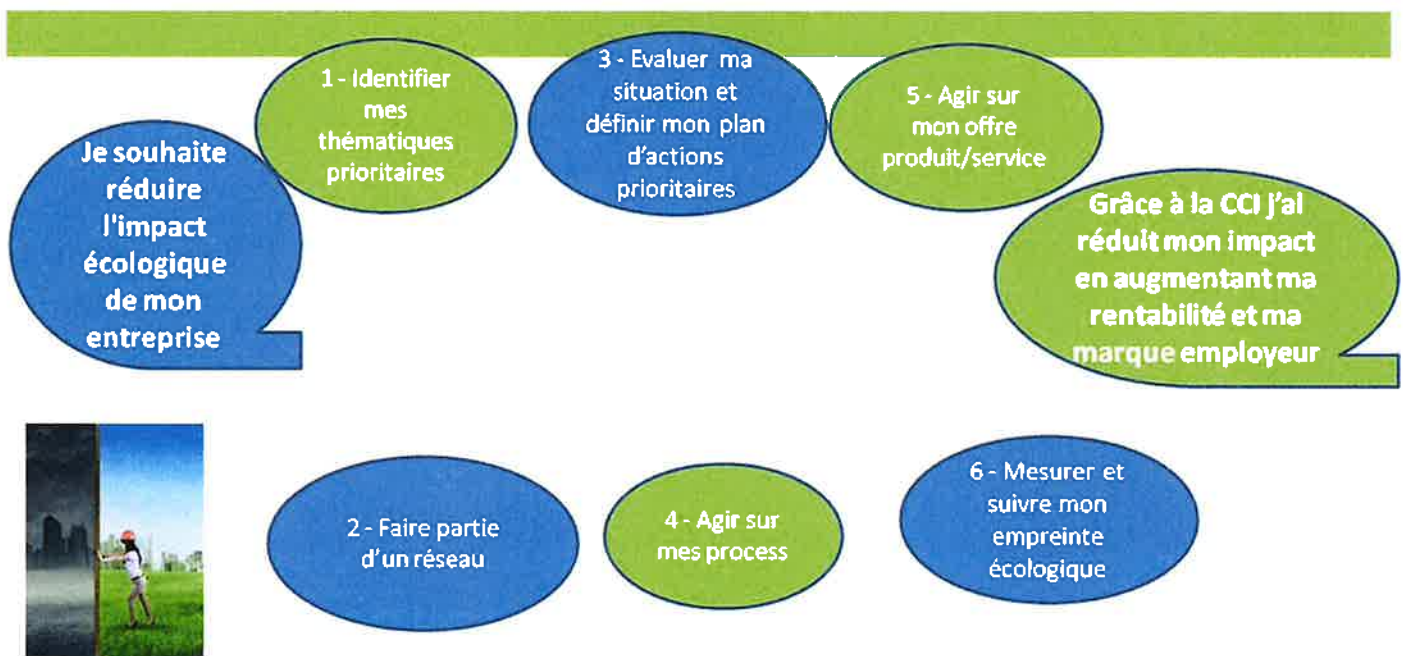


2. Focus sur les actions engagées en Mayenne par la CCI

Maëlle Morvan, Directrice Appui aux Entreprises

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne vous accompagne sur ces sujets de l'énergie et de l'impact écologique au sein de votre entreprise.

Je vous présente le cycle des actions dans lesquelles la CCI de la Mayenne sait vous accompagner. Nous vous aidons à identifier vos thématiques, à faire partie de réseaux en fonction des sujets traités, à évaluer votre situation à l'instant T en ayant la définition d'un plan d'actions précis, à agir sur vos process avec l'aide de réseaux d'experts, à agir sur votre offre de services et à mesurer votre empreinte écologique.



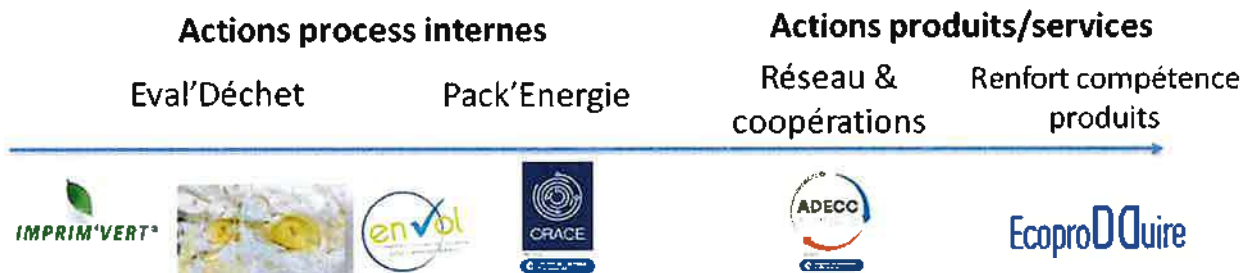
Grâce à la CCI, vous pouvez potentiellement réduire votre impact en augmentant votre rentabilité et votre marque employeur.

Des outils existent à cet effet :

Le premier est d'utiliser votre téléphone et en moins d'1 minute, via le site internet de la CCI, vous obtenez 10 questions qui permettront d'évaluer votre situation. Il s'agit d'un Flash'diag Energie « PEPS », très facile d'accès et d'utilisation.

D'autres outils existent avec un mix énergie et déchets et différentes typologies de produits. Deux réseaux sont en place au sein des Chambres de Commerce et d'Industrie : le réseau ORACE focalisé sur l'énergie avec un réseau d'experts, de connaissances et de fiches techniques, et le réseau ADECC qui tourne autour de l'économie circulaire. Nous allons organiser prochainement un temps d'échanges avec l'ADECC sur le territoire de la Mayenne, car il existe de belles expériences à capitaliser et à mutualiser.

Parcours entreprise



Le Pack Energie : nous avons deux personnes dédiées au développement durable et à l'énergie ainsi que les collaborateurs d'ORACE. Nous vous aidons à monter en compétence sur les thématiques liées à l'énergie, construire et réaliser un plan d'actions, mais aussi comment réduire votre consommation d'énergie de 5 %.

Il existe en Mayenne un réseau de 200 acteurs liés au développement durable qui œuvrent sur l'ensemble de ces thématiques que sont l'environnement et les déchets. Ce réseau se nomme Mayenne Durable et son accès y est gratuit et pris en charge par la CCI.

Son rôle est vraiment de capitaliser mutuellement, afin que vous ne vous sentiez pas seuls sur ce sujet de l'énergie et du développement durable.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Merci Maëlle et effectivement rien n'est gratuit, mais nous sommes en mesure de mettre en place des actions et ainsi accompagner les entreprises de notre territoire.

IV - ACTUALITES

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Nous allons terminer cette Assemblée Générale par quelques actualités.

1. Opération relance événementielle

Cyrille Laheurte, Directeur Général

Maëlle Morvan est la référente régionale sur ce dispositif. Dans le cadre du plan de relance et pour accompagner les foires et les salons, l'Etat français a décidé d'offrir un nouveau dispositif d'aides, doté d'un peu moins de 100 millions d'euros au niveau national, pour que vous puissiez participer à des foires et des salons en France. Ce fonds sera géré par les Chambres de Commerce et d'Industrie.

74 événements sont retenus en France, ce qui signifie que chaque événement est doté d'environ 1,3 millions d'euros. Ce sont des crédits limitatifs avec une logique « premier inscrit - premier servi », sur des manifestations qui se dérouleront entre mars 2022 et juin 2023 ; ils sont réservés à des TPE-PME et pour des événements pour lesquels l'entreprise n'a pas exposé lors de la dernière édition.

Cette aide peut être à hauteur de 12 500 euros uniquement pour les prises en charge des m², la location du stand et l'adhésion au salon.

Le dispositif n'est pas encore lancé officiellement. La plate-forme sera mise en ligne à partir de mi-mars 2022.

Sur les 74 événements en France, nous en comptons 5 en Pays-de-la-Loire. Certains pourront, sur cette période, se dérouler deux fois et dans ce cas précis, les événements pourront, dans la limite de 1,3 millions d'euros, consommer les fonds soit sur la première édition, soit sur la deuxième.

Nous attirons votre attention dès aujourd'hui, car il faudra sans doute être rapide. Quel sera l'engouement réservé ? Il n'y a pas de limitation d'inscriptions, si vous souhaitez participer à plusieurs salons et sous réserve que vous n'ayez pas participé à l'édition précédente.

Pour que les salons soient éligibles, il est nécessaire de compter au moins 500 exposants.

Les foires et salons éligibles

Auvergne-Rhône-Alpes	Vignerons indépendants Lyon, Foire de Lyon, Foire Hte-Savoie Mont Blanc, Sommet de l'élevage, Epoq'auto, Piscine global, Equita, Sirha
Bourgogne Franche-Comté	Foire exposition de Besançon, Micronora, Foire de Dijon
Bretagne	CFIA, SPACE
Centre Val-de-Loire	Foire exposition de Tours
Grand Est	Foire européenne de Strasbourg, Foire de Chalons, Vignerons indépendants Strasbourg
Hauts de France	Vignerons indépendants Lille, SEPEM Douai
Normandie	Foire de Rouen, SEPEM Rouen
Nouvelle Aquitaine	Foire de Bordeaux, Atlantica, Vinitech
Occitanie	Foire de Montpellier, SETT
Paris Ile-de-France	JEC, Festival du Livre, SITL, Foire de Paris, Industrie Paris, Paris Health care, Eurosatory, Viva Tech, Japan Expo, Première Vision, Texworld, Who's Next, Maison&Objet, Natexpo, IFTM, SILMO, Baitmat, SIAL, Equip Auto, EquipHotel, EquipMag, Marjolaine, Vignerons indépendants Paris, SIMA, Expoprotection, All4pack, SMCL, Playtime, Retromobile, Appareil, Vinexpo, SIA, SIAE
Pays de la Loire	Carrefour international du Bois, Foire de Béré Chateaubriant, SIVAL, Rendez-vous en France, Foire du Mans
PACA	MIPIM, MIP TV, Cannes yachting festival, Foire de Marseille, MIPCOM, MAPIC, ILTM

2. Quelques dates événements CCI

Cyrille Laheurte, Directeur Général

Je vous soumetts enfin, quelques dates sur les futurs événements CCI / actualités de la CCI.

Formation

A la rentrée de septembre 2022, la CCI de la Mayenne ouvrira une section BTS commerce international en partenariat avec Mayenne International. Les besoins ont été analysés et un travail sur le format de l'offre a été coconstruit.

Taxe d'apprentissage 2022

Afin de déployer l'ensemble de notre offre de formation et de la renouveler sur le territoire, nous avons besoin de vous, à la fois pour recruter des apprentis ou des alternants, mais aussi à travers la taxe d'apprentissage. Nous avons sur le site CCI un outil qui vous permet de calculer la taxe que vous devez pour l'année 2021 et de préremplir l'ensemble des formalités administratives. Vous avez jusqu'à fin mai 2022 pour valider ce prélèvement qui peut être très utile à notre territoire, mais aussi par voie de conséquence, aux entreprises, puisque nous formons pour obtenir les compétences qui vous sont nécessaires.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Il est vrai que la taxe d'apprentissage est un élément important, d'autant que nous subissons des baisses de la ressource fiscale.

Cyrille Laheurte, Directeur Général

Vous avez peut-être remarqué le point OA CCI Mayenne (Point Orientation et Apprentissage). Il s'agit de tout ce qui peut être établi, non pas forcément à notre profit au titre de la formation, mais véritablement sur l'orientation des jeunes. Par exemple, l'événement « la nuit de l'orientation » peut bénéficier du soutien de la taxe d'apprentissage et de ce fait, profite encore plus largement à l'écosystème territorial.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Vous pouvez aussi noter les dates des prochaines manifestations à venir.

- ✓ **La Nuit de la Transmission** se déroulera le 3 mai 2022 avec J'entreprends en Mayenne.
- ✓ **Le prochain Club d'Affaires** aura lieu le 23 mai 2022 avec l'intervention de Carlos Moreno « Le territoire de la ½ heure, une proximité heureuse pour la ruralité ».

✓ **Séminaire du 04 avril 2022**

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Le séminaire CCI se déroulera, comme précédemment évoqué, le 04 avril 2022 après-midi au Domaine de la Maroutière à Château-Gontier.

✓ **Calendrier des prochaines AG**

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Vous pouvez d'ores et déjà noter les dates de nos prochaines Assemblées Générales 2022 :

- Jeudi 19 mai à 17 h 30
- Jeudi 22 septembre à 17 h 30
- Jeudi 24 novembre à 17 h 30

Je tiens à vous informer de la parution d'un livre « S'engager pour le bien commun » de Philippe Royer. Une dédicace aura lieu le 12 mars 2022 à la FNAC à Laval. Nous le félicitons pour la rédaction de cet ouvrage.

Monsieur le Préfet devait être parmi nous, mais il est malheureusement retenu pour des engagements en lien avec l'actualité. Il ne pourra, en conséquence, pas conclure cette séance.

Applaudissements nourris

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

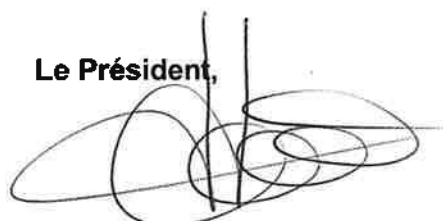
Nous arrivons au terme de cette Assemblée Générale et je vous propose de nous retrouver pour un cocktail « interactif » qui nous permettra de poursuivre nos échanges.

Notre prochain rendez-vous est fixé au **jeudi 19 mai 2022 à 17 h 30 à Espace Mayenne.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 55.

Prochaine séance :

Le Président,



Eric HUNAUT

Le Secrétaire,



Frédéric DEVINEAU



ANNEXE

Handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'H' and 'F'.



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

SYNTHESE DES BUREAUX

10 janvier et 7 février 2022

Siège - 12 rue de Verdun - CS 60239 - 53002 Laval CEDEX
T. 02 43 49 50 00 - www.mayenne.cci.fr - Siret : 18530044900013 - APE 9411 Z



Handwritten signature

Maison de l'entreprise

Le Conseil Régional a réaffirmé sa volonté que les principaux acteurs économiques du Département soient regroupés dans un bâtiment totem.

Ce projet est localisé dans le bâtiment du promoteur Duval, proche de la gare. Le pilotage opérationnel est assuré par Solutions & Co.

L'opération est évaluée à 8,3 M€HT.

D'autres scénarios sont également possibles :

- La CCI rejoint le site du campus en investissant l'actuel bâtiment et pourrait néanmoins implanter l'agence entreprises au sein de la MDE,
- La CCI demeure en centre-ville.

Extension campus CCI_53

Un jury de concours s'est tenu le 26 janvier, constitué avec des personnes désignées par le Président du Jury et des personnes qualifiées.

Cette consultation avait pour objet de confier une mission de maîtrise d'œuvre de construction d'un campus regroupant les centres de formations de la CCI Mayenne.

Lieux d'exécution : rue Léonard de Vinci 53810 Changé (53)

A la suite d'une étude de programmation, la CCI de la Mayenne a validé le projet d'une construction neuve et la conservation en l'état du bâtiment existant.

Cette construction neuve permettra d'accueillir l'ensemble des formations et des personnels de la CCI Mayenne ainsi que l'antenne du Cnam et les formations commerce et vente du CFA des villes de Mayenne.

Calendrier :

- Envoi du dossier de consultation aux candidats : 1^{er} février 2022
- Remise des offres : 29 mars 2022
- Choix du lauréat par Jury : 27 avril 2022
- Négociation et validation définitive : AG 19 mai 2022
- Date prévisionnelle du début des études de conception : septembre 2022
- Cible de réception souhaitée : mai 2025

Déroulement du jury :

Les 118 candidatures reçues ont été classées par le cabinet AMOFI en 3 catégories selon les critères objectifs de jugement des candidatures précités : très satisfaisants (39 dossiers), satisfaisants (39 dossiers) et suffisants (40 dossiers).

Le choix a été fait de focaliser sur les 39 candidatures très satisfaisantes.

Après présentation de ces candidatures, les membres du jury ont procédé à un premier choix. A l'issue de du second tour, 4 candidats ont été admis à concourir.

Les membres du jury ont donc proposé de retenir les équipes suivantes dans le cadre du projet de construction du campus à Changé. Les noms des mandataires sont les suivants :

- ARS Architectes Urbanistes Associés 44 100 NANTES (pli 77)
- Atelier des loges architecture + design 53000 LAVAL / RENNES (pli 19)
- Forma6 44201 NANTES (pli 105)
- Architecture Plurielle 35000 RENNES (pli 32)

Une relance a été effectuée pour une sollicitation de financement auprès du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de Laval Agglomération à la mi -décembre 2021.

Dissolution association Espace Entreprises 53

La CCI a été à l'initiative en décembre 2015 de la création de l'association Espace Entreprises 53 pour regrouper sur un même site : le comité d'expansion économique de la Mayenne, Initiative Mayenne, le conseil départemental et la CCI.

Lors de la dernière AG de décembre 2017, il avait été pris acte de la disparition de Mayenne Expansion et de la perte de compétence du conseil départemental.

Aussi, conformément à la loi Nôtre, la région et Solutions&Co avaient été sollicités pour reprendre la place du département et de Mayenne Expansion. Ces derniers n'avaient pas estimé nécessaire de s'inscrire dans une logique associative tout en confirmant les orientations prises.

Nous avons dès lors saisi les associations concernées pour leur proposer de dissoudre l'association et ce en conformité avec la position du Département. En effet, nous ne pouvons pas mettre l'association en sommeil faute de dispositions le permettant dans les statuts.

Subventions/cotisations

Initiative Mayenne

Cotisation 2022 : 500 €

APIC : association des juges du Tribunal de Commerce de Laval

Subvention : 3 600 € nets de TVA

DCF : dirigeants commerciaux de France

Adhésion : 660 €

Made in Mayenne

Cotisation : 250 €

Bienvenue en Mayenne

La CCI est sollicitée en tant que partenaire pour le financement d'une activité à hauteur de 360 € (30 places x 12€). Il s'agit d'une contribution pour inviter des nouveaux arrivants en Mayenne au même titre que les autres partenaires du dispositif.

Tarification produits/prestations des services de la CCI 2022

Cf actualisation du Règlement Intérieur – point inscrit à la séance de ce jour

- Tarification des formations CCI Formation rentrée 2022 (validé en AG 23/09/2021)
- Tarification des formations régionales CCI PDL et CCI 53 (validé en AG 18/01/2022)
- Tarification prestations EAT
- Tarification locations de salles CCI/Campus/IIA
- Tarification produits direction « appui aux entreprises »

Commissions thématiques

Point inscrit à la séance de ce jour.

ExpreCClon : restitution partielle

Une présentation de cette étude économique a été réalisée conjointement avec les services de la Banque de France. Elle est en ligne sur le site de la CCI de la Mayenne, <https://www.mayenne.cci.fr/>, rubrique « économie et territoires ».

Evaluation Lucie

La CCI de la Mayenne s'est engagée dans un cycle de labellisation LUCIE en 2018, sur l'ensemble de son périmètre d'actions. LUCIE est un label RSE issu de la norme Iso 26000.

L'audit de renouvellement LUCIE 26000 et LUCIE 26000-OF a eu lieu les 25 & 26 janvier 2022.

L'auditeur a souligné le fort engagement des personnes avec lesquelles il a échangé, la transparence des échanges et la forte maturité de la CCI sur l'ensemble de ces enjeux.

Son rapport est attendu d'ici une dizaine de jours. Il sera ensuite nécessaire d'établir les engagements de la CCI pour les 3 prochaines années. L'ensemble de ces éléments seront soumis au comité de labellisation Lucie mi-mars 2022.

La démarche RSE de la CCI est bien évidemment alignée sur la rédaction de la feuille de route de la mandature. Celle-ci doit se construire durant ce 1er semestre. Nous pourrions aussi nous appuyer sur les 17 engagements des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations Unies en 2015.

FORMATION

Subvention du Conseil Régional des Pays de la Loire – équipements digitaux

Dans le cadre du développement de l'Institut d'informatique Appliquée et de son déploiement régional, d'importants investissements informatiques ont été programmés.

La CCI bénéficiera d'un soutien de l'OPCO EP à hauteur de 150 K€.

Direction formation

Dans le cadre de la montée en puissance de l'activité de formation et des nombreux projets en cours, il était devenu nécessaire de renforcer le pilotage de la formation. Un recrutement avait été lancé au printemps dernier et a abouti fin 2021.



Laurent DAVID rejoindra les équipes début mars 2022. Il a près de 30 ans d'expérience dans la formation et a exprimé une réelle volonté d'accompagner la CCI de la Mayenne dans ses projets. Il bénéficie d'une bonne expérience opérationnelle et a pour objectif d'ouvrir une filière sur la logistique. Depuis 2019, il occupait le poste de directeur du centre de formation en apprentissage bâtiment CFA pour la région Bretagne.

Nuit de l'orientation le jeudi 3 février de 18 h 00 à 20 h 00 à l'IIA

Bilan :

- 116 professionnels
- 450 visiteurs
- Partenaires présents : Région, Mission Locale, CIO, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture, France Bleu Mayenne

Perspectives 2023 :

Opération à renouveler en 2023 en élargissant encore davantage les secteurs d'activités représentés et en renforçant la présence des lycéens.

Même si le réseau des CCI programme annuellement cet évènement, les membres ont suggéré que la Mayenne puisse organiser une 2ème nuit de l'orientation en la délocalisant à Mayenne ou Château-Gontier.

ENTREPRISES

Dinamic +

Depuis mars 2021, l'Accélérateur DINAMIC+ succède au programme DINAMIC Entreprises, lancé en 2007 et qui aura accompagné près de 1500 entreprises ligériennes. 96 % des dirigeants recommandent le programme.

Ce dispositif a pour vocation d'accompagner les chefs d'entreprise pour améliorer leur compétitivité. Il est à destination des industries mais aussi des commerces et des services.

DINAMIC+ propose un accompagnement d'excellence, avec la force et l'expertise des réseaux de la CCI Pays de la Loire et de Bpifrance, avec le soutien de la Région Pays de la Loire, de l'Etat et de l'Union Européenne (FEDER). En format « classique » ou « rebond » (plus court), 7 parcours s'adaptent aux enjeux de l'entreprise.

Deux promotions conjointes 53/72 sont programmées sur 2022 :

- 21 juin à Laval
- 15 novembre au Mans.

Copil IA/Data – Région Pays de la Loire

Il y a 2 ans une réflexion a été lancée autour de la création d'un technocampus IA/DATA (Cybersécurité). Le conseil régional a décidé au printemps 2021 de lancer une assistance à maîtrise d'ouvrage pour étudier la faisabilité de ce dispositif. Une 3^{ème} réunion du comité de pilotage s'est tenue le 31 janvier.

Le plan d'action proposé s'appuie largement sur le programme en cours de finalisation DIVA dont les CCI sont parties prenantes. Il prend en compte une volonté de préfigurer un plan d'actions en Mayenne.

Cela correspond aussi à un moment charnière où il y a déjà une réflexion structurante autour des acteurs Laval Virtual, Clarté et Laval Mayenne Technopole. Cette étude permet de conforter la volonté des acteurs territoriaux de renforcer les synergies entre eux.

La CCI est sollicitée pour apporter sa pierre à cette dynamique notamment sur deux volets (notamment en Mayenne sachant que l'objectif est d'être un territoire préfigurateur) :

- Sensibilisation des acteurs à ces questions (mise en avant des solutions, des offres, des acteurs) afin de prescrire celles-ci auprès des entreprises.
- Formation en particulier sur le volet formation continue. Visiblement une très forte attente sur le sujet. Il faudrait accélérer la mise en avant de nos offres et solutions sous la marque IIA by CCI.

Bien évidemment ces questions seront intégrées dans le schéma numérique régional en cours d'élaboration sous pilotage de Constance Nebbula (VP Région) ainsi que dans le plan Cybersécurité (intégré dans SRDEII).

Temps forts commerce 2022

3 grands RDV commerce sont programmés sur l'année :

- lundi 7 mars 2022 : une journée 100% dédiée aux commerçants / artisans de la Mayenne avec mise en place de 4 ateliers de 2 heures
- lundi 23 mai 2022 : une journée dédiée aux représentants des Unions Commerciales de la Mayenne Atelier sur la prise de parole en public et Challenge Progressons Ensemble (subventions aux UC)
- lundi 19 septembre 2022 : une soirée à destination des commerçants / artisans avec une conférence sur la motivation

En parallèle, tout au long de l'année, le service Commerce / Numérique accompagne les commerçants sur tout le territoire de la Mayenne et organise des ateliers en partenariat avec les collectivités afin d'être au plus proche des commerçants

Année de la gastronomie

Afin de soutenir l'ensemble de la filière restauration durement touchée par la crise, et de faire rayonner le savoir-faire culinaire français, l'Etat lance un appel à projets « Année de la Gastronomie ». Les professionnels issus du secteur de la restauration sont invités à soumettre leurs projets de valorisation de la gastronomie. La CCI est chargée de l'instruction des données.

Travaux aménagement place du 11 novembre

Les commerçants vont être impactés par ces travaux et dans ce cadre la CCI pourrait jouer un rôle de médiateur, de facilitateur entre les commerçants et la mairie de Laval. Elle se propose :

- D'accompagner, en tant que de besoin, la collectivité dans la communication à mettre en place en direction de tous les commerçants,
- De porter à connaissance de la collectivité les problématiques rencontrées par les commerçants (des enquêtes régulières pourraient être envisagées),
- De participer à la commission d'indemnisation amiable organisée par la collectivité ; elle pourrait accompagner les commerçants dans le montage des dossiers,
- de mettre en place un programme d'animation permanent et ambitieux.

En complément, la CCI a suggéré au Maire de Laval, la mise en place d'un « Bureau ou Office du Commerce » dont la vocation serait d'informer tous les commerçants du centre-ville des actualités les concernant et en particulier de l'avancée des travaux de la place du 11 novembre. La vocation pourrait être également plus large (conciergerie, point information des habitants/consommateurs ...).

Ce nouveau lieu aurait donc vocation à informer tous les commerçants sur :

- Projet place du 11 novembre, calendrier des travaux, mise en place de la commission d'indemnisations amiables, organisation de la logistique urbaine, plans de circulations et stationnements, animations du centre-ville, outils mis à disposition (comme site Ma Ville Mon Shopping...)
- Projet Halle Gourmande
- Cet objectif prioritaire, lié au calendrier de l'opération, pourrait être enrichi d'une offre de service en direction des « habitants/consommateurs » du centre-ville mais aussi de services + pour les commerçants (conciergerie ?).
- Un travail va être engagé avec la ville pour voir comment intégrer ce projet dans le dispositif Action Cœur de Ville. Bien évidemment l'association Laval Cœur de Commerces pourra si elle le souhaite être force de proposition dans le cadre de cette action.

Cela nécessite de disposer d'un local bien placé et présentant un potentiel de vitrine.

Ce « concept » développé par la CCI serait duplicable à d'autres territoires si cela rencontre l'adhésion des élus locaux d'une part et l'attente des commerçants de ces territoires d'autre part.

Dérogation ouverture dominicale 2022

La CCI a émis des avis favorables sur les demandes d'ouverture dominicale suivantes :

Ville de Château-Gontier

- 5 dimanches pour les commerces de la branche automobile
- 2 dimanches pour les commerces de matériel agricole
- 5 dimanches pour les commerces Equipement de la maison, Equipement de la personne et vente de produits alimentaires

Mairie de St Berthevin

- 5 dimanches pour les commerces de détail
- 5 dimanches pour les commerces de la branche automobile

Mairie de Bonchamp les Laval

- 5 dimanches pour les commerces de la branche automobile.

Bilan Action Digitalisation des commerces et Ma Ville Mon Shopping

Le bilan de l'opération 2020/2021 est en cours de finalisation. Un comité technique s'est tenu. Toutefois le comité de pilotage n'a pu se réunir. Aussi un courrier circonstancié a été adressé aux partenaires de l'opération. Ce courrier rappelle le contenu de l'offre de digitalisation proposée aux commerçants, donne le bilan de la marketplace et de l'accompagnement réalisé, et donne des orientations pour les prochaines années. Des rendez-vous physiques avec ces différents partenaires sont en cours de programmation.

Convention pluriannuelle d'accompagnement à la transition numérique des commerçants 2021-2024, entre Laval Agglomération, Laval Economie et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayenne

Cette convention pluriannuelle vise à définir les conditions du partenariat entre Laval Agglomération, Laval Economie et la CCI de la Mayenne pour soutenir la formation à la digitalisation des commerçants de Laval Agglomération sur la période 2021-2024.

Laval agglomération versera une subvention de 25 000 € annuellement sur les 4 années couvertes par la convention à la CCI de la Mayenne (2021-2022-2023-2024).

Laval Economie réservera une enveloppe de 15 000 € annuellement pour engager des actions partenariales avec la CCI sur la transition numérique des commerçants.

Cette convention est en cours de finalisation.

Appel à projet « Entreprendre au cœur des territoires »

Dans un délai très court, la CCI, la CMA et Initiative Mayenne ont répondu conjointement à cet appel à projets organisé par BPI sur le thème de la création d'entreprise (à la demande de la Caisse des Dépôts et Consignation).

Le programme Entreprendre au Cœur des Territoires est destiné à soutenir la création et la reprise de l'activité économique dans les territoires Cœur de ville et Petites villes de demain.

Les principaux objectifs sont :

- Redynamiser l'activité économique de ces territoires,
- Participer localement au développement de nouvelles activités,
- Détecter des porteurs de projets dans ces territoires pour y soutenir la création/reprise,
- Rendre plus accessible et plus rapide l'accès aux offres d'accompagnement des créateurs/repreneurs.

Plusieurs EPCI ont d'ores et déjà envoyé une lettre de soutien au projet.